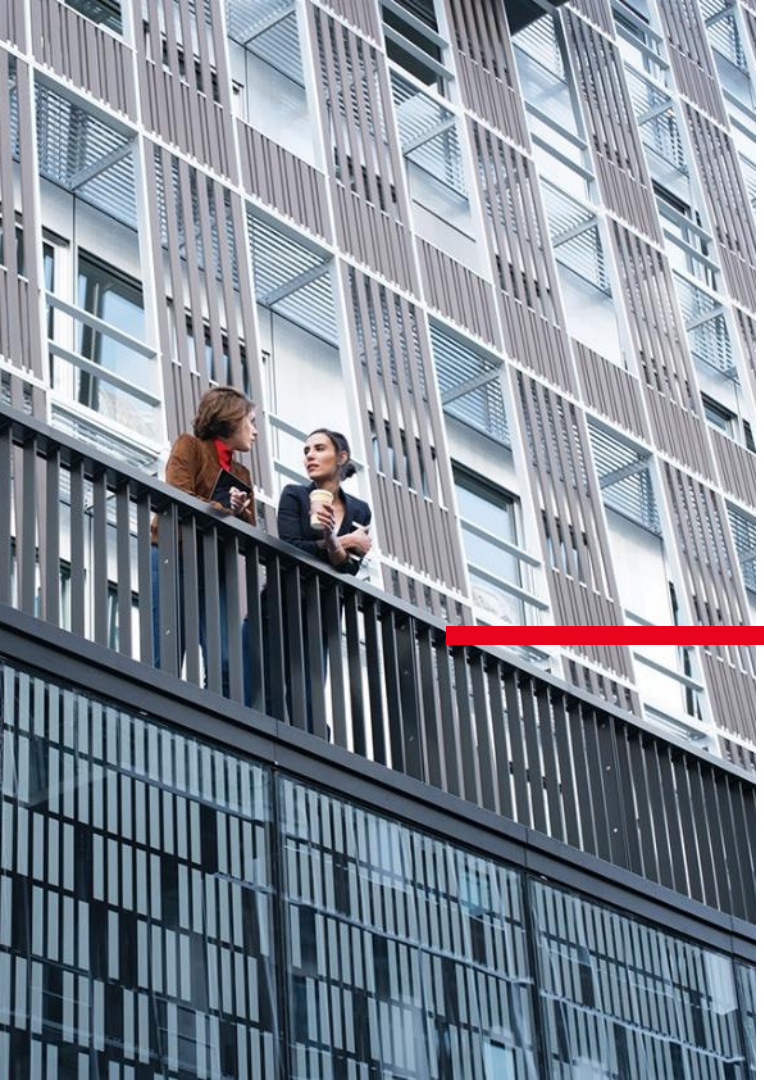

INTRODUCTION AUX FONDAMENTAUX BANCAIRES

Société Générale : Clients, métiers, organisation, réglementations & risques

C'EST VOUS L'AVENIR

SOCIETE GENERALE

WeFigure

MARC LANDON

PRÉSIDENT, CO-FONDATEUR, FORMATEUR, MENUISIER, GRIMPEUR & PÈRE

Il a plus de 20 ans d'expérience dans le domaine de la formation.

Il croit fermement qu'une matière aride peut facilement être enseignée avec une touche de rire, même s'il s'agit de sujets sérieux.

Marc a créé et anime les programmes d'intégration, les juniors et graduates programs des principales banques françaises et sociétés de gestion d'actifs, ce qui l'a conduit à voyager sur quatre continents.

Il anime des conférences sur l'organisation et les risques des banques. Il est connu pour sa capacité à faire comprendre des choses complexes à un large public.

Il a travaillé à Sogemarc, à la Société Générale puis à First Finance.

www.we-figure.com / marc@we-figure.com

UN VOYAGE À TRAVERS LA BANQUE ET SES RISQUES

Banque — La banque : Rôle, clients et organisation

Banque — La banque : Bilan et fonds propres

Réglementations — De Bâle à MIFID…

Risques — Environnement

Social

Gouvernance

Team building

Networking

QUIZZ D'INTRODUCTION

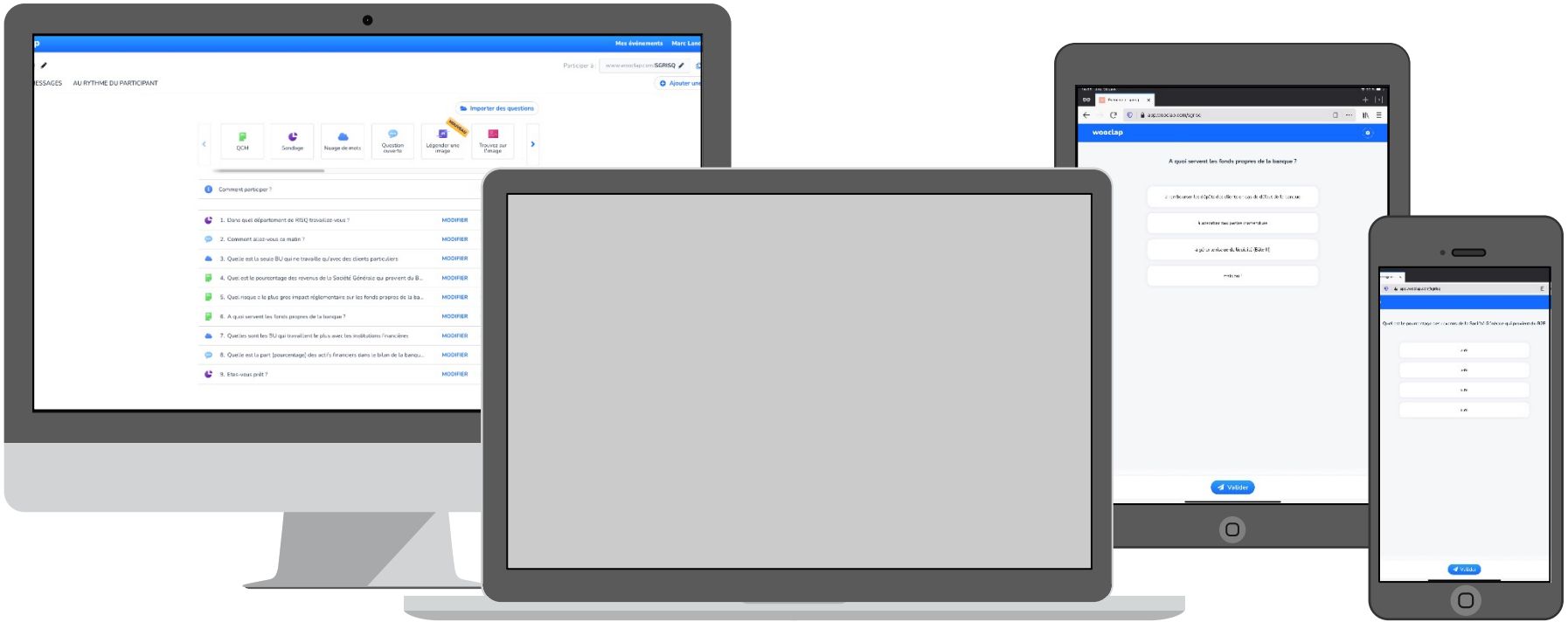

WeFigure

LA BANQUE

Rôle, clients et organisation

SOCIETE GENERALE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

24 BU et SU aux service des clients

Banque de détail en France
33 000 pers.

Banque de détail et services financiers internationaux
57 000 pers.

Banque de grande clientèle et solutions investisseurs
20 000 pers.

Revenus commerciaux wholesale 2020 par client (1)

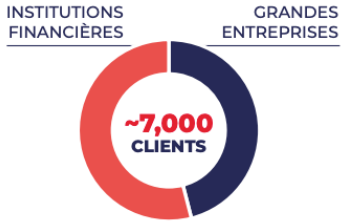

Retail — Wholesale

4 types de clients

Particuliers — SME — Corporates — Institutions financières

1/3 des revenus — 2/3 des revenus

14 BU ET 10 SU AU SERVICE DES CLIENTS

CPLE
DFIN
RISQ
SEGL
HRCO

DGLE
IGAD
ITIM
RESG

Banque de détail en France

SG
Boursorama
Franfinance
Sogefinancement
Sogelease
Sogeprom

BDDF
BOURSO
PRIV

Banque de détail et services financiers internationaux

Services financiers

Sogessur
Sogecap — **ASSU**

SGEF — **SGEF**

ALD — **ALDA**

Banque de détail

Komercni Banka
BRD
Hanseatit
Fiditalia — **EURO**

SG Marocaine de banque
SG Algérie
SG Côte d'Ivoire — **AFMO**

Union Internationale des banques

Banque de grande clientèle et solutions investisseurs

GLBA – Global Banking & Advisory
GTPS – Global Transaction & Payment Services
MARK – Global Markets — **ASIE**
SGSS – Société Générale Securities Services — **AMER**

GBSU – Global Banking Support Unit

SOCIETE GENERALE

WeFigure

14 BU ET 10 SU AU SERVICE DES CLIENTS

Banque de détail internationale

Dans le **Bassin méditerranéen**, le Groupe est présent notamment au Maroc (depuis 1913), en Algérie (1999) et en Tunisie (2002). Au total, ce dispositif compte 653 agences et un fonds de commerce de plus de 2 millions de clients. Au 31 décembre 2021, les encours de dépôts s'élèvent à 11,0 milliards d'euros et les encours de crédits à 11,5 milliards d'euros.

En **Afrique subsaharienne**, le Groupe bénéficie d'une présence dans 14 pays avec des positions locales historiques fortes, notamment en Côte d'Ivoire (premier par les crédits et les dépôts), au Sénégal et Cameroun (seconds par les crédits et les dépôts). Sur l'année 2021, la zone affiche des encours de crédits à 7,2 milliards d'euros et des dépôts à 10,2 milliards d'euros. Société Générale est la première banque internationale en Afrique de l'Ouest.

En **République tchèque**, Komercni Banka (KB) se positionne au troisième rang des banques du pays en termes de taille de bilan, avec des encours de crédits de 32,3 milliards d'euros, 216 agences et 7 288 collaborateurs (ETP) à décembre 2022. Créée en 1990, KB, devenue une filiale de Société Générale en 2001, a développé ses activités de banque universelle destinées aux particuliers et a renforcé sa présence traditionnellement importante auprès des entreprises et des municipalités. Le groupe KB propose également une gamme de produits destinés aux particuliers avec ESSOX (crédit à la consommation et financement automobile), Modra Pyramida (crédits hypothécaires), ainsi qu'une offre développée conjointement avec la Banque Privée

En **Roumanie**, BRD est la troisième banque par la taille du bilan, avec des parts de marché de l'ordre de 10% en crédits et en dépôts à fin septembre 2022. Le groupe Société Générale est devenu l'actionnaire principal de BRD en 1999. L'activité du groupe BRD est organisée autour de trois grandes lignes-métiers : la Banque de détail (particuliers, professionnels, PME), la Banque de Financement et d'Investissement et le crédit à la consommation avec BRD Finance. Les encours de crédits et de dépôts s'élèvent respectivement à 7,6 milliards d'euros et 11,5 milliards d'euros.

Le bilan d'une entreprise est un tableau qui montre sa situation patrimoniale à un instant T, ici le 31 décembre 2022. Il montre ce que l'entreprise possède (actif) et ce qu'elle doit (passif), soit les ressources mobilisées pour financer son actif (emprunts, capital social…).

LE BILAN DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

31 décembre 2022

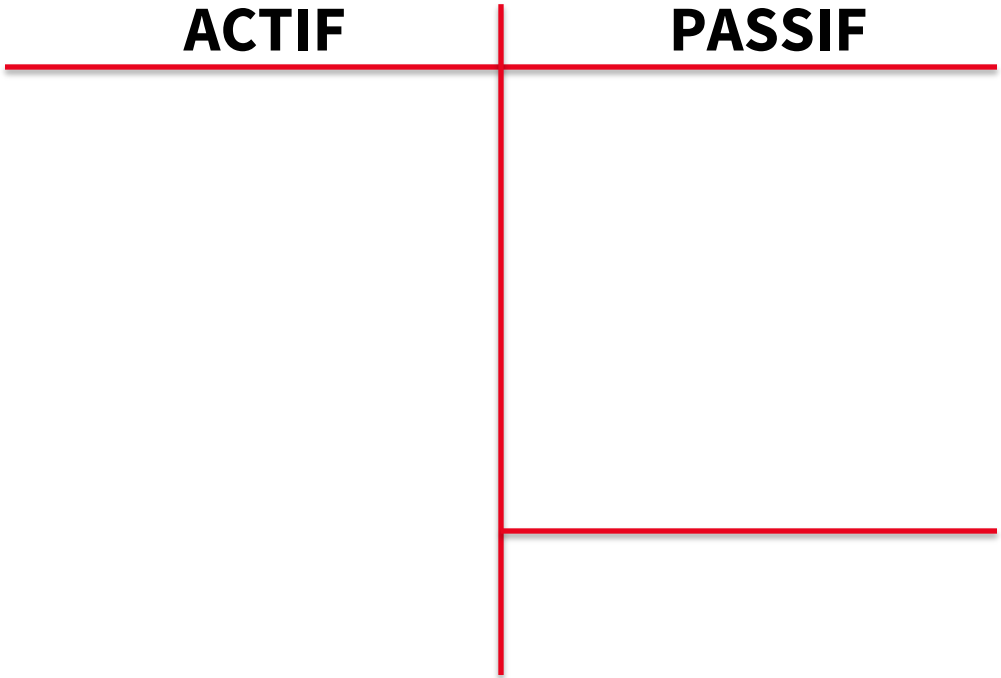

LE BILAN DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Quel est le rôle d'une banque ?

ou

Quel est le plus gros poste de l'actif d'une banque ?

LES PRÊTS

Encours de crédits

(En M EUR)	31.12.2022 Valeur au bilan	dont dépréciations
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	66 903	(39)
Prêts et créances sur la clientèle	506 529	(10 634)
Titres	21 430	(63)
TOTAL	**594 862**	**(10 736)**

Crédit de trésorerie : BDDF / AFMO / EURO / GLBA

Crédit à l'exportation : GTPS

Crédit à l'équipement & location fin : SGEF / ALD / BDDF / GLBA

Crédit à l'habitat : BDDF / AFMO / EURO

(En M EUR)	31.12.2022
Comptes ordinaires débiteurs	29 244
Autres concours à la clientèle	444 532
Opérations de location-financement	29 499
Titres reçus en pension livrée	10 159
Créances rattachées	4 045
Prêts et créances sur la clientèle avant dépréciations[1]	**517 479**
Dépréciations pour risque de crédit	(10 634)
Réévaluation des éléments couverts	(316)
TOTAL	**506 529**

(En M EUR)	31.12.2022
Créances commerciales	7 547
Crédits de trésorerie	146 274
Crédits à l'exportation	13 801
Crédits à l'équipement	70 293
Crédits à l'habitat	152 282
Valeurs reçues en pension	246
Autres crédits	54 089
TOTAL	**444 532**

CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT

6700 personnes

ALD Automotive

ALD Automotive est un leader mondial des solutions de mobilité offrant des services complets de location de véhicules et de gestion de flotte dans 43 pays et gère 1,7 million de véhicules dans le monde.

Les services d'ALD comprennent :

- **La location longue durée de véhicules** : depuis l'acquisition et le financement des véhicules jusqu'à la revente de véhicules d'occasion en fin de contrat. Le tout moyennant un paiement mensuel régulier couvrant le financement, l'amortissement du véhicule et la prestation de divers services (entretien, assistance routière, assurance).
- **Gestion de flotte** : l'offre de produits de gestion de parc automobile apporte des solutions d'externalisation aux clients souhaitant financer leurs véhicules et nous en déléguer la gestion. Le client est facturé pour les différents services fournis en lien avec l'utilisation des véhicules.
- **Conseil en matière de flotte**

ALD Automotive IN GLOBAL ALLIANCE WITH wheels

CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT

SGEF : Société Générale Equipment Finance

L'activité repose sur une large gamme **d'actifs financés** et des solutions couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, du fabricant à l'utilisateur final, à qui nous proposons une gamme attractive de produits de financement d'équipements sur mesure (**crédit-bail, leasing opérationnel, créances et prêts**), ainsi que des services (**assurance, revente, maintenance**...).

Actifs financés :

Équipement industriel : machines agricoles, du matériel de construction et des outils de production.

Transport : camions, véhicules utilitaires, équipements de manutention et de l'aviation.

Technologie : matériel et des solutions informatiques, des logiciels et du matériel de bureau (photocopieuses et imprimantes).

Médical & Energies renouvelables : matériel de diagnostic, d'imagerie, d'intervention chirurgicale ophtalmique). Eclairage, équipements électriques

SOCIETE GENERALE
Equipment Finance

LE CRÉDIT-BAIL

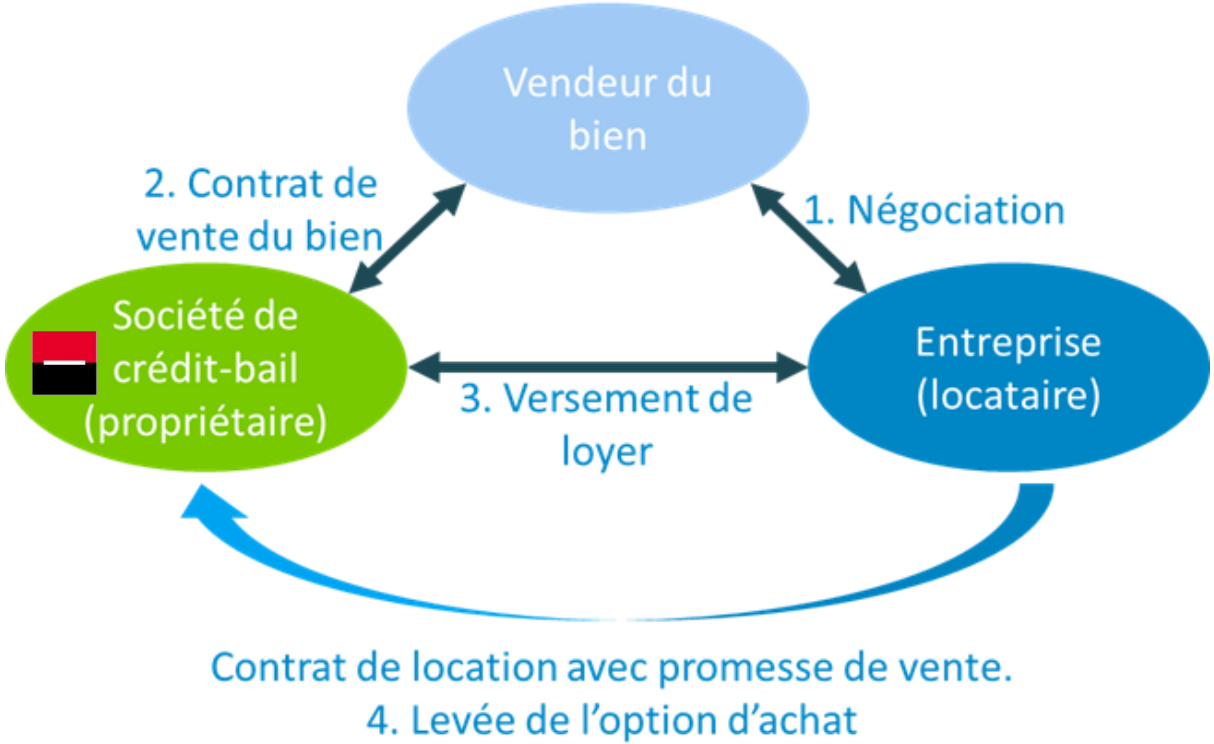

LE CRÉDIT-BAIL

S'appuyant sur une **expertise patrimoniale et sectorielle** ainsi que sur des compétences structurantes en matière de conformité réglementaire et de comptabilité, l'équipe de financement d'actifs fournit des solutions sur mesure dans des secteurs dédiés :

Transport : terrestre (trains, métros et bus), maritime (ports, navires, grues...), aérien (aéroports, avions, manutention des bagages...), routier, logistique et services support

Services publics : santé, éducation, infrastructures publiques, défense et détention

Immobilier commercial

Environnement : eau, déchets, parcs éoliens et énergie solaire

ASSET FINANCE / FINANCEMENT D'ACTIFS (GLBA/AFI)

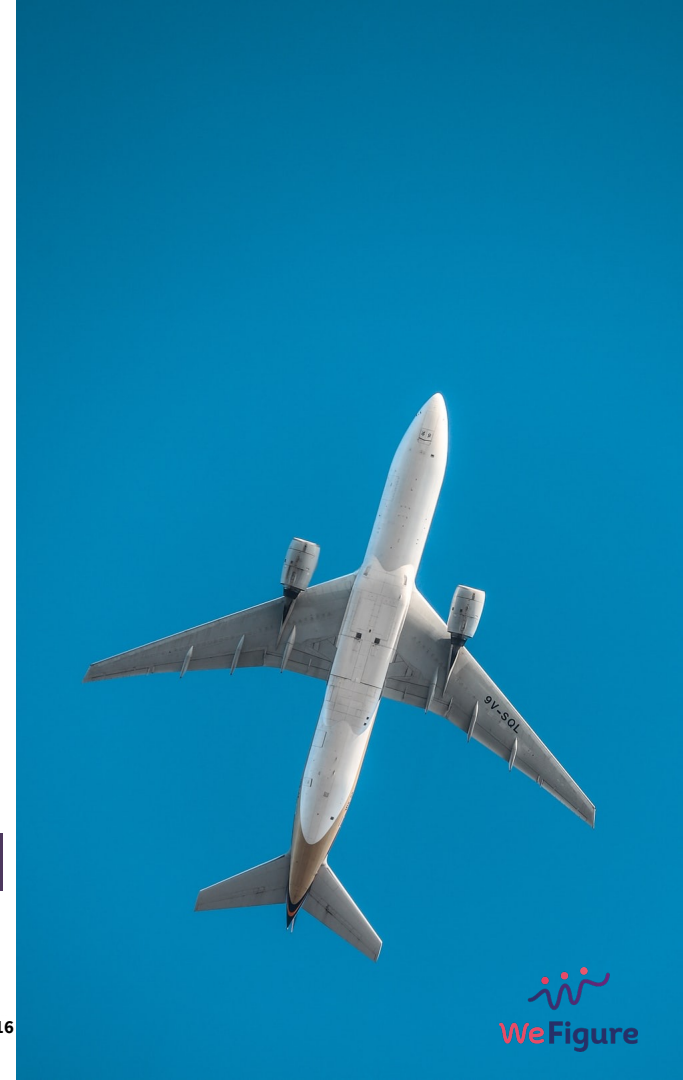

CRÉDITS CORPORATES - GLBA

Financements vanilles et financements structurés

Financements vanilles :

- Term loans
- Revolving Credit Facilities

Financements structurés :

- Financements de projets (infrastructures / PPP)
- Financements d’actifs
- Financements d’acquisitions
- Financements exports

FINANCEMENT DE PROJET

Exemple de financement structuré

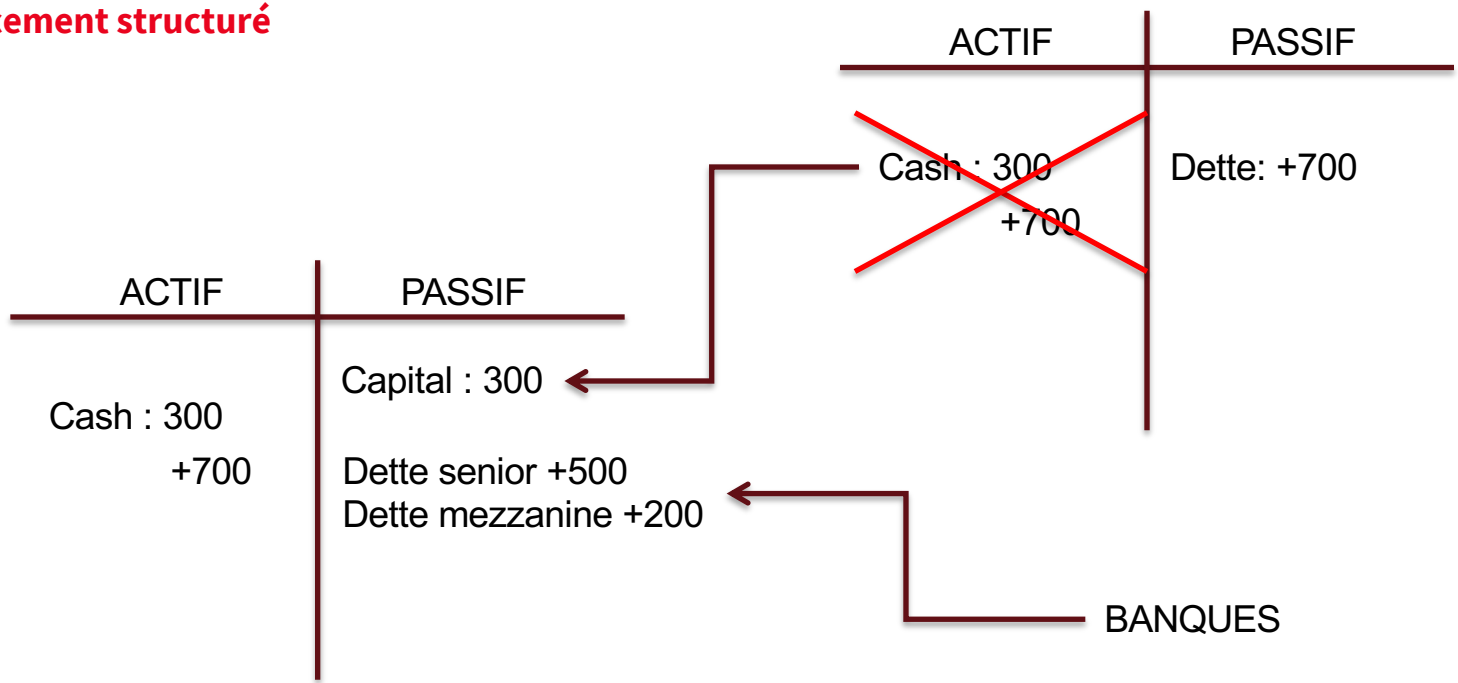

FINANCEMENT DE PROJET

Définition

Le financement de projet est le financement d'une infrastructure, d'un projet industriel, d'un service public basé sur une structure financière sans recours ou à recours limité.

Le remboursement de la dette dépend des cash flows générés par le projet.

Le financement de projet en résumé :

- Etude des cash flows
- Etudes des risques
- Allocation des risques
- Prise de décision

FINANCEMENT DE PROJET

Rôle de la banque

La banque intervient dans les domaines suivants:

- Conseil
- Structuration (SPV, Equity, Dettes, etc…)
- Syndication
- Distribution
- Participation
- Agent
- Etc…

FINANCEMENTS STRUCTURÉS

Les différences

Ce qui change d'un financement structuré à l'autre :

- Risques
- Structuration
- Syndication

Ce qui implique :

- Une connaissance approfondie dans les secteurs et zones géographiques des clients
- Des connaissances précises des techniques de financement
- Une connaissance des politiques fiscales et comptables mondiales
- Des capacités de structuration et de distribution

FINANCEMENT D'ACTIFS

S'appuyant sur une **expertise patrimoniale et sectorielle** ainsi que sur des compétences structurantes en matière de conformité réglementaire et de comptabilité, notre équipe fournit des **solutions sur mesure** dans des secteurs dédiés :

- **Transport** : terrestre (trains, métros et bus), maritime (ports, navires, grues...), aérien (aéroports, avions, manutention des bagages...), routier, logistique et services support
- **Services publics** : santé, éducation, infrastructures publiques, défense et détention
- **Immobilier commercial**
- **Environnement** : eau, déchets, parcs éoliens et énergie solaire

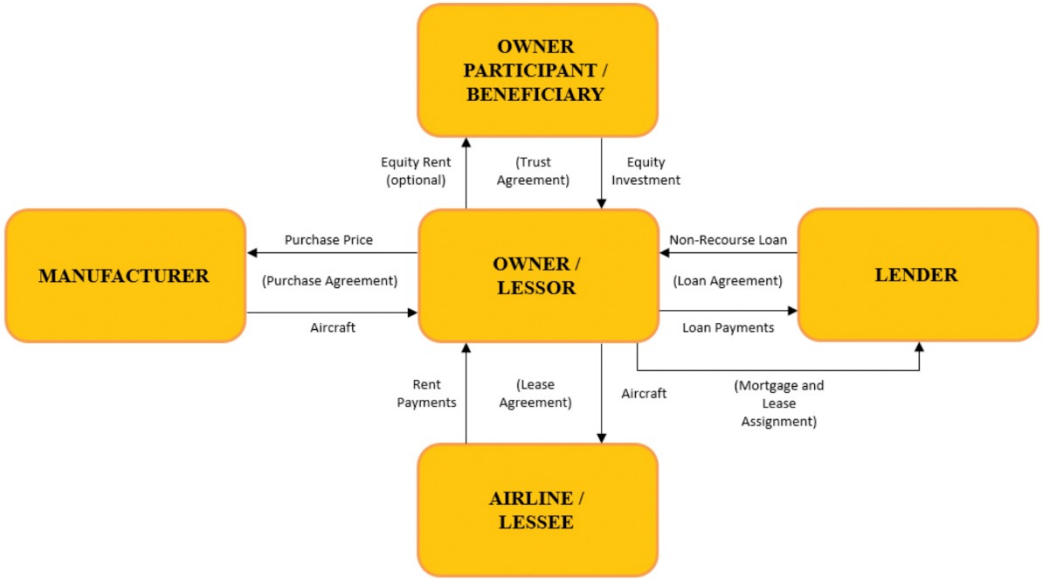

GBSU / FTB

Finance & Transaction Banking

GBSU/FTB assure le traitement des opérations de financement structurées initiées principalement par GLBA (Financement d'actifs et financement de flux, activités de titrisations et de conseil en transaction de dettes et Financement d'entreprises), ainsi l'orchestration des stratégies SI et Digitale et livraison et la maintenance des projets SI des BUs GLBA (Global Business & Advisory) et GTPS (Global Transaction & Payment Services).

GBSU/FTB a pour mission, sur un périmètre mondial de :

- Assurer le support SI et Digital des activités d'origination, structuration et distribution des lignes métiers GLBA (OSD);
- Exécuter les opérations de financement structurées essentiellement initiées par GLBA (STR, LTL & PNC);
- Assurer le rôle d'agent quand Société Générale est mandatée ;
- Assurer le suivi du risque de crédit des transactions sur le périmètre des financements structurés, de crédit-bail immobilier et produits adossés à des actifs, et des outils IT associés (SMO, CMF & LAI) ;
- Gérer l'activité de financement de négoce de matières premières (TCF & TRA);
- Livrer et maintenir les projets SI et Digitaux liés aux activités de Cash Management international, de Trade finance et de Cash
- Clearing pour le compte de GTPS et BDDF (BAN, CMI, HUB, PRC & TRA) ;
- Assurer le monitoring des activités de la Direction (BDS, QNC & RPP)

LES DÉPÔTS

(En M EUR)	31.12.2022
Comptes d'épargne à régime spécial	111 496
À vue	*86 368*
À terme	*25 128*
Autres dépôts clientèle à vue[1]	295 933
Autres dépôts clientèle à terme[1]	115 651
Dettes rattachées	876
Réévaluation des éléments couverts	(89)
TOTAL DÉPÔTS CLIENTÈLE	**523 867**
Titres donnés en pension à la clientèle	6 897
TOTAL	**530 764**

(En M EUR)	31.12.2022
Sociétés et entrepreneurs individuels	151 687
Particuliers	88 450
Clientèle financière	42 982
Autres[1]	12 814
TOTAL	**295 933**

LES PRÊTS ET DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

(En M EUR)	**31.12.2022**
Comptes ordinaires	10 455
Dettes au jour le jour	392
Dettes à terme[1]	120 141
Dettes rattachées	301
Réévaluation des éléments couverts	(1 933)
Titres donnés en pension livrée	3 632
TOTAL	**132 988**

Les opérations d'open market avec la Banque Centrale

Les opérations d'open market régulières de l'Eurosystème consistent en des opérations d'apport de liquidité en euros d'une durée d'une semaine ainsi qu'en des opérations d'apport de liquidité en euros d'une durée de trois mois.

Les opérations principales de refinancement servent à piloter les taux d'intérêt à court terme, à gérer la situation de liquidité et à signaler l'orientation de la politique monétaire dans la zone euro, tandis que les opérations de refinancement à plus long terme fournissent un refinancement supplémentaire à plus long terme au secteur financier.

Mesures non conventionnelles de politique monétaire

Opérations de refinancement à long terme (LTRO)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Les solutions

	Households	SME	Large Corporates	Financial Institutions
Prêts	Crédits : Franfinance, Sogefinancement (RBDF & Réseaux internationaux, GLBA) Locations d'équipement : Sogelease, SGEF, ALD, GLBA Financements structurés (GLBA)			

LE BILAN SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

31 décembre 2022

ACTIF		PASSIF	
		Dettes envers les établissements de crédit	133
		Dettes envers la clientèle	530
Prêts établissements de crédit	67		
Prêts clients	506		

LE BILAN SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

31 décembre 2022

ACTIF		PASSIF	
		Dettes envers les établissements de crédit	133
		Dettes envers la clientèle	530
		Passifs relatifs aux contrats d'assurance	**141**
Prêts établissements de crédit	67		
Prêts clients	506		
Placement des activités d'assurances	**158**		

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSURANCES

SOGECAP

En France :

Sogécap : Compagnie d'assurance vie (92 Mds d'encours)

Antarius : Compagnie d'assurance de personnes (CdN), produits d'assurance vie épargne, retraite collective, prévoyance, dépendance et rentes destinée à une clientèle de particuliers, professionnels et entreprises. (14 Mds d'encours)

Sogessur : Compagnie d'assurance dommages. Sogessur propose sa gamme à destination des particuliers (Assurance Automobile, Assurance Habitation, Assurance Accidents de la Vie, Assurance Scolaire et Protection Juridique) et des professionnels (Protection Juridique des Pros, Multirisque des Pros). Sogessur assure également les moyens de paiement du groupe Société Générale pour les particuliers, les professionnels et les associations. **747 M€** de chiffre d'affaires

Oradéa Vie : Compagnie d'assurance vie dédiée aux partenariats en France (5 Mds d'encours)

Aujourd'hui, Société Générale Assurances est présent à l'International dans **9 pays** avec des positions fortes sur ses principaux marchés :

Maroc : 4ème assureur vie

Luxembourg : 5ème assureur vie

République Tchèque : 3ème assureur vie

Roumanie : 3ème assureur vie

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Les solutions

Households	SME	Large Corporates	Financial Institutions

Crédits : Franfinance, Sogefinancement (RBDF & Réseaux internationaux, GLBA)
Locations d'équipement : Sogelease, SGEF, ALD
Financements structurés (GLBA)
Assurances de biens et de personnes

LE BILAN SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

31 décembre 2022

ACTIF		PASSIF	
		Dettes envers les établissements de crédit	133
		Dettes envers la clientèle	530
		Passifs relatifs aux contrats d'assurance	141
Prêts établissements de crédit	67		
Prêts clients	506		
Placement des activités d'assurances	158		

LE BILAN SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

31 décembre 2022

ACTIF		PASSIF	
Actifs financiers à la juste valeur résultat	330	Passif financiers à la juste valeur résultat	300
Actifs financiers à la juste valeur capital	37	Dettes envers les établissements de crédit	133
Titres au coût amorti	21	Dettes envers la clientèle	530
Prêts établissements de crédit	67		
Prêts clients	506	Passifs relatifs aux contrats d'assurance	141
Placement des activités d'assurances	158		

PRINCIPES COMPTABLES DES ACTIFS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont classés au bilan du Groupe dans **trois catégories** (coût amorti, juste valeur par résultat et juste valeur par capitaux propres) qui déterminent leur traitement comptable et leur mode d'évaluation ultérieur.

Ce classement est fonction des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels et de la manière dont l'entité gère ses instruments financiers (modèle d'activité ou « business model »).

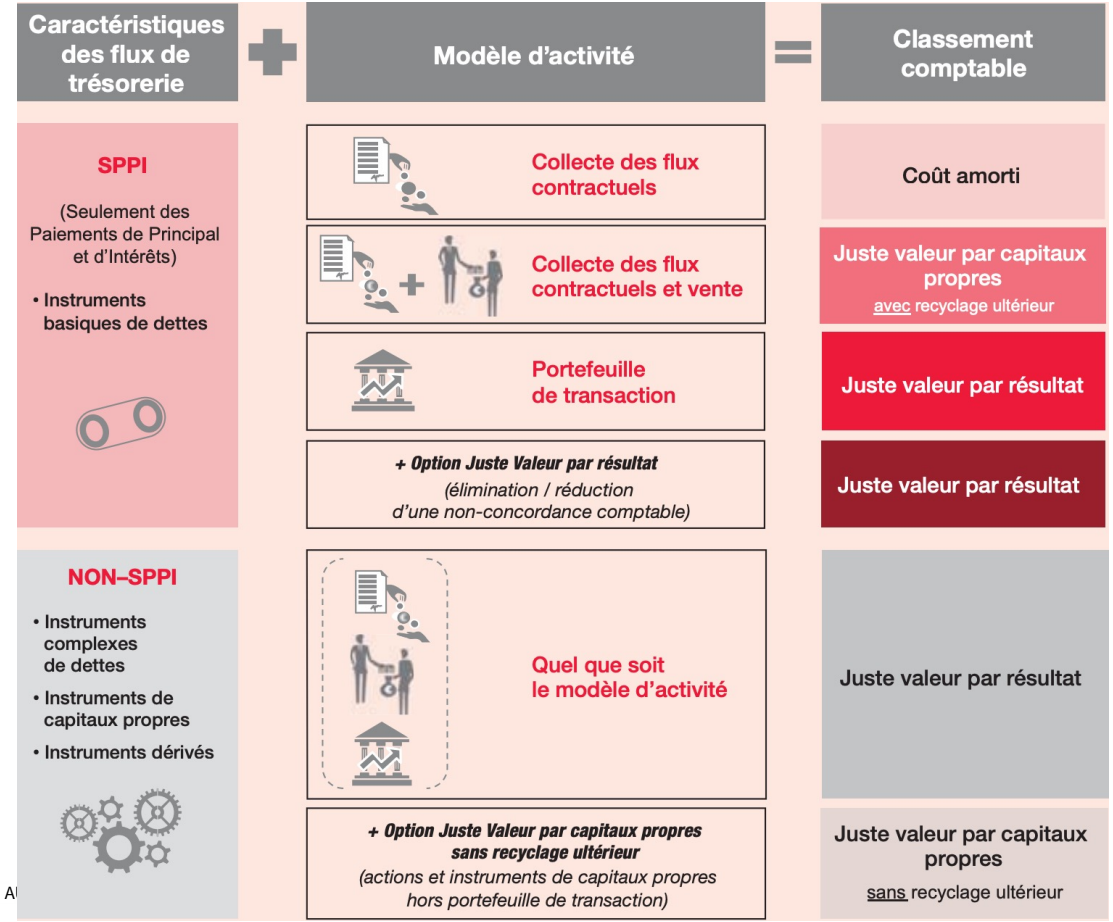

LES ACTIFS FINANCIERS

Titres et dérivés

Marchés / Produits	Comptant	Dérivés
Actions / Equity	Actions SG, Action Apple	- Forward - FRA, NDF - Futures - Swaps
Taux / Fixed income	Crédit, Obligation, CP, ABS, Gilts, etc…	
Change / Forex	EUR, AUD, CHF, INR, KRW	- Options - Cap / Floor - Warrants
Matières premières / Commodities	Or, pétrole, vache, acier, farine, cacao	

LES ACTIVITÉS DE MARCHÉ - MARK

Investing / Hedging / Financing

INVESTING

From the most simple to the most structured solutions :

- Short term investment strategy
- Cash equity/bond
- Listed products
- Income diversifier
- Societe Generale Index (SGI)
- Structured Products
- Illiquid assets

HEDGING

Tailored solutions for both Corporates and Financial Institutions :

- Forex, Rates & Commodities exposure
- Solutions for regulatory changes
- Protection against non- standard risks
- Asset and liability management

FINANCING

Short-term to long-term solutions for cash rich or long asset clients :

- Repurchase agreements
- OTC transaction margining
- Equity finance
- Financing / ALM
- Prime Brokerage

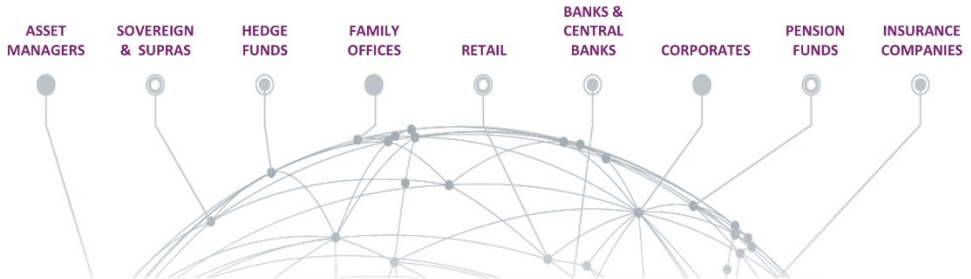

FROM CASH TO DERIVATIVES ACROSS ASSET CLASSES
FROM RESEARCH AND ADVICE TO EXECUTION AND PRIME SERVICES

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Les solutions

Households	SME	Large Corporates	Financial Institutions
Crédits : Franfinance, Sogefinancement (RBDF & Réseaux internationaux, GLBA)			
Locations d'équipement (Sogelease, SGEF, ALD)			
Financements structurés (GLBA)			
Assurances de biens et de personnes (ASSU)			**Produits d'investissement**
Produits d'investissement (MARK)			**Produits de couverture**
Produits de couverture (MARK)			**Produits de financement**

MARK

LE BILAN SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

31 décembre 2022

ACTIF		PASSIF	
Actifs financiers à la juste valeur résultat	**330**	**Passif financiers à la juste valeur résultat**	**300**
Actifs financiers à la juste valeur capital	**37**	Dettes envers les établissements de crédit	133
Titres au coût amorti	**21**	Dettes envers la clientèle	530
Prêts établissements de crédit	67		
Prêts clients	506	Passifs relatifs aux contrats d'assurance	141
Placement des activités d'assurances	158		

LE BILAN SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

31 décembre 2022

ACTIF		PASSIF	
Caisse	**207**		
Actifs financiers à la juste valeur résultat	330	Passif financiers à la juste valeur résultat	300
Actifs financiers à la juste valeur capital	37	Dettes envers les établissements de crédit	133
Titres au coût amorti	21	Dettes envers la clientèle	530
Prêts établissements de crédit	67		
Prêts clients	506	Passifs relatifs aux contrats d'assurance	141
Placement des activités d'assurances	158		

QUESTION

Pourquoi autant de cash ?

LE BILAN SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

31 décembre 2022

ACTIF		PASSIF	
Caisse	207	Passif financiers à la juste valeur résultat	300
Actifs financiers à la juste valeur résultat	330	Dettes envers les établissements de crédit	133
Actifs financiers à la juste valeur capital	37	Dettes envers la clientèle	530
Titres au coût amorti	21	**Dettes représentées par un titre**	**133**
Prêts établissements de crédit	67	Passifs relatifs aux contrats d'assurance	141
Prêts clients	506	**Dettes subordonnées**	**16**
Placement des activités d'assurances	158		

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

(En M EUR)	**31.12.2022**
Bons de caisse	230
Emprunts obligataires	25 974
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	110 543
Dettes rattachées	635
Réévaluation des éléments couverts	(4 206)
TOTAL	**133 176**

DCM : DEBT CAPITAL MARKETS

Financements par de la dette pour :

- Entreprises
- Institutionnels
- Etats

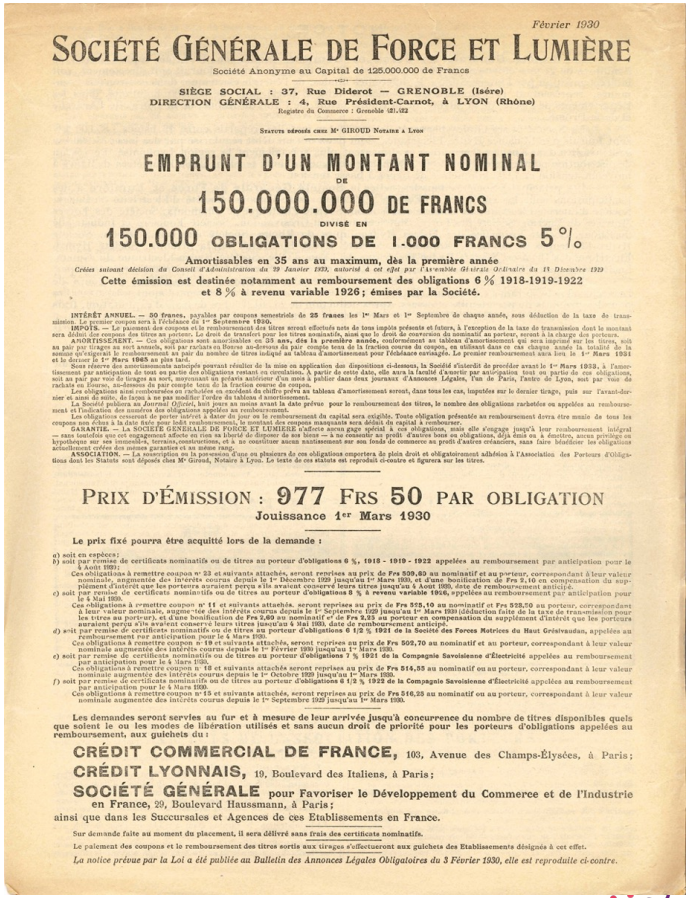

Février 1930

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FORCE ET LUMIÈRE

Société Anonyme au Capital de 125.000.000 de Francs

SIÈGE SOCIAL : 37, Rue Diderot — GRENOBLE (Isère)
DIRECTION GÉNÉRALE : 4, Rue Président-Carnot, à LYON (Rhône)
Registre du Commerce : Grenoble 121.012

Statuts déposés chez Me GIROUD Notaire à Lyon

EMPRUNT D'UN MONTANT NOMINAL
DE
150.000.000 DE FRANCS
DIVISÉ EN
150.000 OBLIGATIONS DE 1.000 FRANCS 5 %

Amortissables en 35 ans au maximum, dès la première année

Créées suivant décision du Conseil d'Administration du 29 Janvier 1930, autorisé à cet effet par l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 Décembre 1929

Cette émission est destinée notamment au remboursement des obligations 6 % 1918-1919-1922 et 8 % à revenu variable 1926 ; émises par la Société.

INTÉRÊT ANNUEL. — 50 francs, payables par coupons semestriels de 25 francs les 1er Mars et 1er Septembre de chaque année, sous déduction de la taxe de transmission. Le premier coupon sera à l'échéance du 1er Septembre 1930.

IMPÔTS. — Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans retenue ni déduction de tous impôts présents et futurs, à l'exception de la taxe de transmission dont le montant sera déduit des coupons ou titres au porteur. Le droit de transfert pour les titres nominatifs, ainsi que le droit de conversion du nominatif au porteur, seront à la charge des porteurs.

AMORTISSEMENT. — Ces obligations sont amortissables en 35 ans, dès la première année, conformément au tableau d'amortissement qui sera imprimé sur les titres, soit au pair par tirages au sort annuels, soit par rachats en Bourse au-dessous du pair compris tous de la fraction courue du coupon, en utilisant dans ce cas chaque année la totalité de la somme qu'exigerait le remboursement au pair du nombre de titres indiqué au tableau d'amortissement pour l'échéance envisagée. Le premier remboursement aura lieu le 1er Mars 1931 et le dernier le 1er Mars 1965 au plus tard.

Sous réserve des anticipations autorisées pouvant résulter de la mise en application des dispositions ci-dessous, la Société s'interdit de procéder avant le 1er Mars 1933, à l'amortissement par anticipation de tout ou partie des obligations restant en circulation. A partir de cette date, elle aura la faculté d'exercer par anticipation tout ou partie de ces obligations, soit au pair par voie de tirages au sort, annoncant un préavis minimum d'un mois à publier dans deux journaux d'Annonces Légales, l'un de Paris, l'autre de Lyon, soit par voie de rachats en Bourse, au-dessous du pair compte tenu de la fraction courue du coupon.

Les obligations remboursées par anticipation, soit par tirages au sort au tableau d'amortissement seront, dans tous les cas, imputées sur le dernier tirage, puis sur l'avant-dernier, et ainsi de suite, de façon à ne pas modifier l'ordre du tableau d'amortissement.

La Société publiera au *Journal Officiel*, huit jours au moins avant la date prévue pour le remboursement des titres, le nombre des obligations rachetées ou appelées au remboursement et l'indication des numéros des obligations appelées au remboursement.

Les obligations cessent de porter intérêt à dater du jour où le remboursement du capital sera exigible. Toute obligation présentée au remboursement devra être munie de tous les coupons non échus à la date fixée pour leur remboursement, le montant des coupons manquants sera déduit du capital à rembourser.

GARANTIE. — La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FORCE ET LUMIÈRE s'abstient aucun gage spécial à ces obligations, mais elle s'engage jusqu'à leur remboursement intégral — sans toutefois que cet engagement affecte en rien sa liberté de disposer de ses biens — à ne consentir au profit d'autres hors ou obligations, déjà émis ou à émettre, aucun privilège ou hypothèque sur ses immeubles, terrains, constructions, et à ne constituer aucun nantissement sur son fonds de commerce au profit d'autres créanciers, sans faire bénéficier les obligations actuellement émises des mêmes garanties et au même rang.

ASSOCIATION. — La souscription ou la possession d'une ou plusieurs de ces obligations emporte de plein droit et obligatoirement adhésion à l'Association des Porteurs d'Obligations dont les Statuts sont déposés chez Me Giroud, Notaire à Lyon. Le texte de ces statuts est reproduit ci-contre et figurera sur les titres.

PRIX D'ÉMISSION : 977 FRS 50 PAR OBLIGATION
Jouissance 1er Mars 1930

Le prix fixé pourra être acquitté lors de la demande :

a) soit en espèces ;
b) soit par remise de certificats nominatifs ou de titres au porteur d'obligations 6 %, 1918 - 1919 - 1922 appelées au remboursement par anticipation pour le 4 Août 1930 ;
Ces obligations à remettre coupon n° 23 et suivants attachés, seront reprises au prix de Frs 530,60 au nominatif et au porteur, correspondant à leur valeur nominale, augmentée des intérêts courus depuis le 1er Décembre 1929 jusqu'au 1er Mars 1930, et d'une bonification de Frs 2,10 en compensation du supplément d'intérêt que les porteurs auraient perçu s'ils avaient conservé leurs titres jusqu'au 4 Août 1930, date de remboursement anticipé ;
c) soit par remise de certificats nominatifs ou de titres au porteur d'obligations 8 % à revenu variable 1926, appelées au remboursement par anticipation pour le 4 Mai 1930.
Ces obligations à remettre coupon n° 11 et suivants attachés, seront reprises au prix de Frs 525,10 au nominatif et Frs 523,70 au porteur, correspondant à leur valeur nominale, augmentée des intérêts courus depuis le 1er Septembre 1929 jusqu'au 1er Mars 1930 (déduction faite de la taxe de transmission pour les titres au porteur), et d'une bonification de Frs 2,60 au nominatif et de Frs 2,75 au porteur en compensation du supplément d'intérêt que les porteurs auraient perçu s'ils avaient conservé leurs titres jusqu'au 4 Mai 1930, date de remboursement anticipé ;
d) soit par remise de certificats nominatifs ou de titres au porteur d'obligations 6 1/2 % 1921 de la Société des Forces Motrices du Haut Grésivaudan, appelées au remboursement par anticipation pour le 4 Mars 1930.
Ces obligations à remettre coupon n° 19 et suivants attachés, seront reprises au prix de Frs 502,70 au nominatif et au porteur, correspondant à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus depuis le 1er Février 1929 jusqu'au 1er Mars 1930.
e) soit par remise de certificats nominatifs ou de titres au porteur d'obligations 7 % 1921 de la Compagnie Savoisienne d'Electricité appelées au remboursement par anticipation pour le 4 Mars 1930.
Ces obligations à remettre coupon n° 18 et suivants attachés seront reprises au prix de Frs 514,35 au nominatif ou au porteur, correspondant à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus depuis le 1er Octobre 1929 jusqu'au 1er Mars 1930.
f) soit par remise de certificats nominatifs ou de titres au porteur d'obligations 6 1/2 % 1922 de la Compagnie Savoisienne d'Electricité appelées au remboursement par anticipation pour le 4 Mars 1930.
Ces obligations à remettre coupon n° 15 et suivants attachés, seront reprises au prix de Frs 516,25 au nominatif ou au porteur, correspondant à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus depuis le 1er Septembre 1929 jusqu'au 1er Mars 1930.

Les demandes seront servies au fur et à mesure de leur arrivée jusqu'à concurrence du nombre de titres disponibles quels que soient le ou les modes de libération utilisés et sans aucun droit de priorité pour les porteurs d'obligations appelées au remboursement, aux guichets du :

CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE, 103, Avenue des Champs-Élysées, à Paris ;
CRÉDIT LYONNAIS, 19, Boulevard des Italiens, à Paris ;
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE pour Favoriser le Développement du Commerce et de l'Industrie en France, 29, Boulevard Haussmann, à Paris ;
ainsi que dans les Succursales et Agences de ces Etablissements en France.

Sur demande faite au moment du placement, il sera délivré sans frais des certificats nominatifs.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sortis aux tirages s'effectueront aux guichets des Etablissements désignés à cet effet.

La notice prévue par la Loi a été publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 3 Février 1930, elle est reproduite ci-contre.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Les solutions

Households	SME	Large Corporates	Financial Institutions
			Banques, Assurances, gestion d'actifs, hedge funds, fonds souverains

Crédits : Franfinance, Sogefinancement (RBDF & Réseaux internationaux, GLBA)
Locations d'équipement (Sogelease, SGEF, ALD)
Assurances de biens et de personnes (ASSU)
Produits d'investissement (MARK)
Produits de couverture (MARK)
Conseils en financements (GLBA/IBD)

Produits d'investissement
Produits de couverture
Produits de financement

MARK

Conseils en financements (GLBA/IBD)

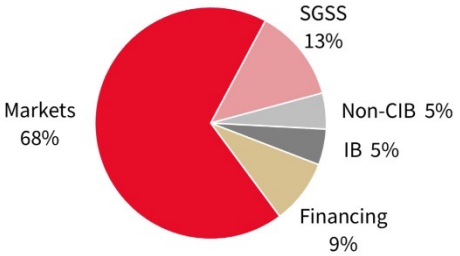

PROGRAMME DE FINANCEMENT

Programme de financement long terme 2022

44 Md EUR levés au titre du programme de financement 2022 (y/c 3,9 Md EUR de pré-financement levé en 2021), dont:

- c. 20,3 Md EUR de dettes vanilles
  - 2,5 Md EUR d'AT1 et T2
  - 6,0 Md EUR de SNP
  - 6,4 Md EUR de SP
  - 5,4 Md EUR de CB
- c. 23,7Md EUR d'émissions structurées

Conditions de financement du programme 2022

- MS+59bp (y compris dettes structurées et hors dettes subordonnées)
- Maturité moyenne de 4,9 ans

2,7 Md EUR additionnels émis par les filiales

Diversification active de la base d'investisseurs dans des devises (EUR, USD, AUD, CHF, HKD, NOK, CNY, SGD, JPY), maturités et formats divers

Programme de financement 2023 bien avancé

- Programme de financement long-terme de dettes vanilles attendu de c. 24 Md EUR réalisé à 60% au 31 janvier 2023 (y/c 7,2 Md EUR de pré-financement levé en 2022)
  - 3,4 Md EUR de dette subordonnée, 5,2 Md EUR de dette SNP, 4,0 Md EUR de dette SP et 2,3 Md EUR de Covered Bond
- Volume annuel d'émissions structurées attendu aux alentours de 25 Md EUR

(1) Hors émissions de dettes structurées

Programme de financement long-terme 2023: c. 24 Md EUR(1)

DETTE SÉCURISÉE	~ 6 – 7 Md EUR
DETTE SENIOR PRÉFERÉE	~ 6 – 7 Md EUR
DETTE SENIOR NON-PRÉFÉRÉE	~ 5 – 6 Md EUR
DETTE SUBORDONNÉE (AT1/T2)	~ 4 – 5 Md EUR

Sélection d'opérations récentes

SociétéGénérale
En jan-23
Additional Tier 1 PerpNC6.5
1 000 M EUR 7,875% PerpNC jan-29

SociétéGénérale
En jan-23
Senior Preferée 2 ans
2 000 M EUR 3mE+45bp jan-25

SociétéGénérale
En jan-23
Seniors Non-Preferées 4NC3 & 6NC5 & 11NC10
1 250 M USD 6,447% jan-27 NC jan-26
1 250 M USD 6,446% jan-29 NC jan-28
1 500 M USD 6,691% jan-34 NC jan-33
Tier 2 30 ans bullet
1 000 M USD 7,367% jan-53

SociétéGénérale
En déc-22
Senior Non-Preferée 8NC7
1 500 M EUR 4,250% déc-30 NC déc-29

SociétéGénérale
En nov-22
Additional Tier 1 PerpNC5
1 500 M USD 9,375% PerpNC nov-27

SociétéGénérale
En nov-22
Seniors Preferées 5 ans & 10 ans bullet
1 000 M EUR 4,000% nov-27
1 250 M EUR 4,250% nov-32

LE BILAN SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

31 decembre 2022 (en millions d'€)

ACTIF

BILAN CONSOLIDÉ

En M EUR	31/12/2022
Caisse et banques centrales	207 013
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	329 437
Instruments dérivés de couverture	32 850
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	37 463
Titres au coût amorti	21 430
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	66 903
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	506 529
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(2 262)
Placements des activités d'assurance	158 415
Actifs d'impôts	4 696
Autres actifs	85 072
Actifs non courants destinés à être cédés	1 081
Participation aux bénéfices différée	1 175
Participations dans les entreprises mises en équivalence	146
Immobilisations corporelles et incorporelles	33 089
Ecarts d'acquisition	3 781
Total	**1 486 818**

PASSIF

En M EUR	31/12/2022
Banques centrales	8 361
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	300 618
Instruments dérivés de couverture	46 164
Dettes représentées par un titre	133 176
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	132 988
Dettes envers la clientèle	530 764
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(9 659)
Passifs d'impôts	1 638
Autres passifs	107 553
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	220
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	141 688
Provisions	4 579
Dettes subordonnées	15 946
Total dettes	**1 414 036**
Capitaux propres	-
Capitaux propres part du Groupe	-
Actions ordinaires et réserves liées	21 248
Autres instruments de capitaux propres	9 136
Réserves consolidées	34 267
Résultat de l'exercice	2 018
Sous-total	**66 669**
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(218)
Sous-total capitaux propres part du Groupe	**66 451**
Participations ne donnant pas le contrôle	6 331
Total capitaux propres	**72 782**
Total	**1 486 818**

SOCIETE GENERALE

CE QUI N'EST PAS DANS LE BILAN…

Advisory

Les activités de conseil / Advisory

- Conseil en investissement
- Mergers & Acquisitions
- Equity Capital Markets
- Debt Capital Markets

GTPS : Global Transaction & Payment Services

- Correspondent banking
- Cash & liquidity management
- Paiements
- Garanties

Société Générale Securities Services

LES ACTEURS

Société Générale

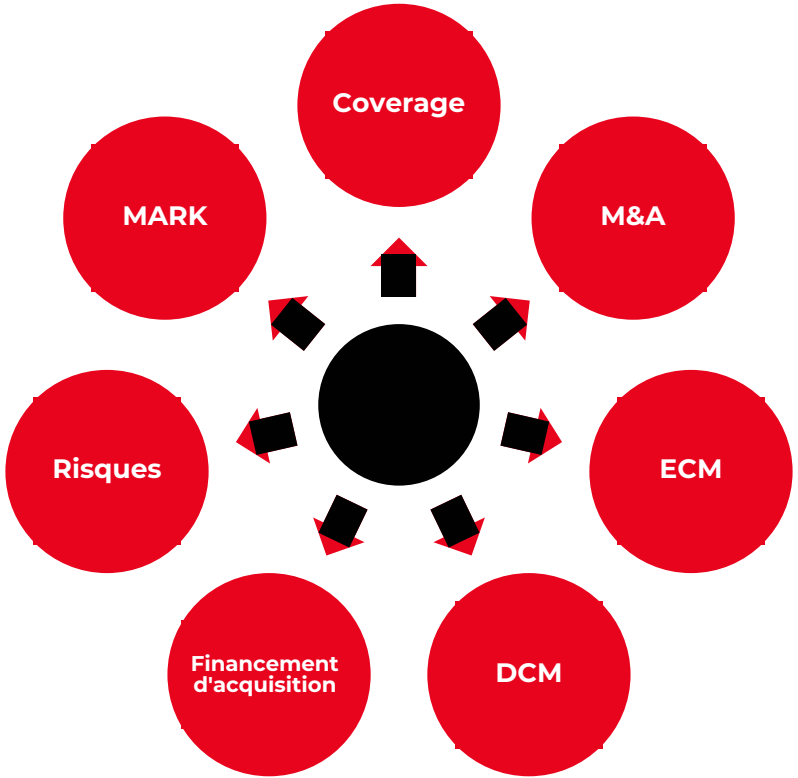

M&A : LES GRANDS TYPES D'OPÉRATION

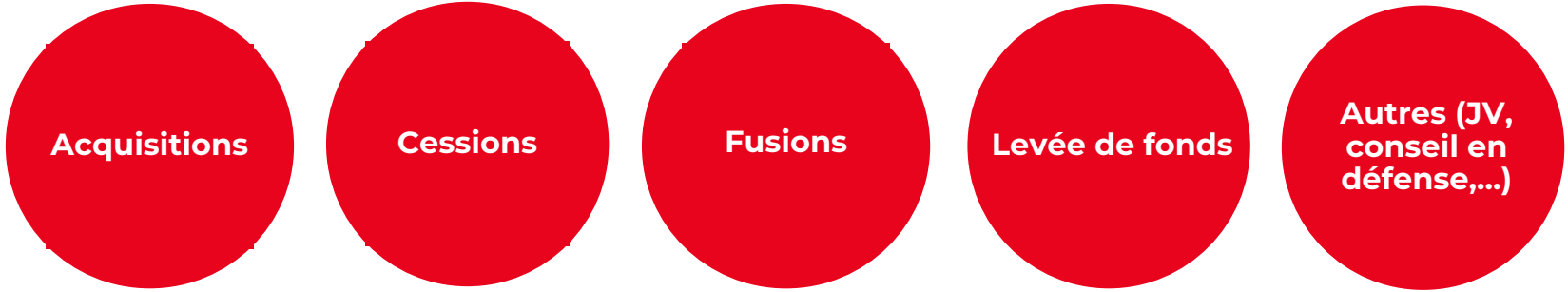

LES GRANDES ÉTAPES D'UNE OPÉRATION M&A

ECM : LES GRANDS TYPES D'OPÉRATION

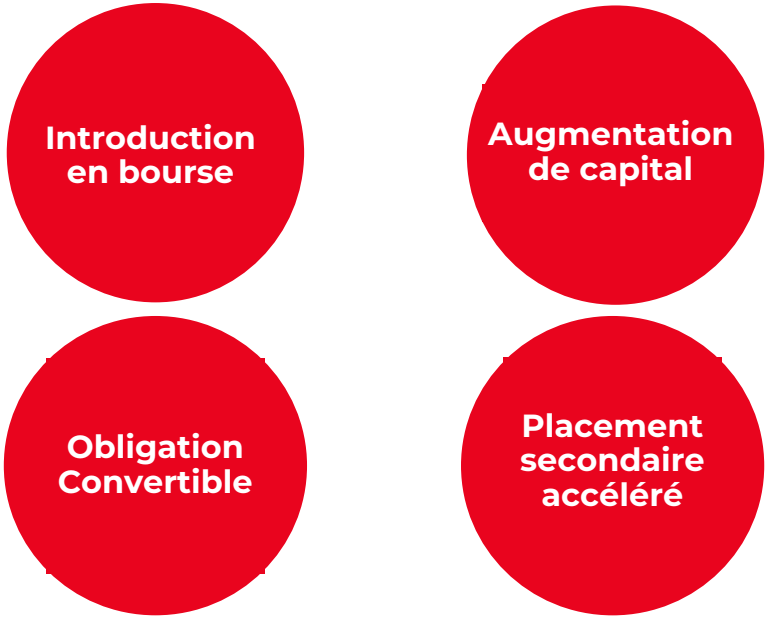

DCM : LES GRANDS TYPES D'OPÉRATION

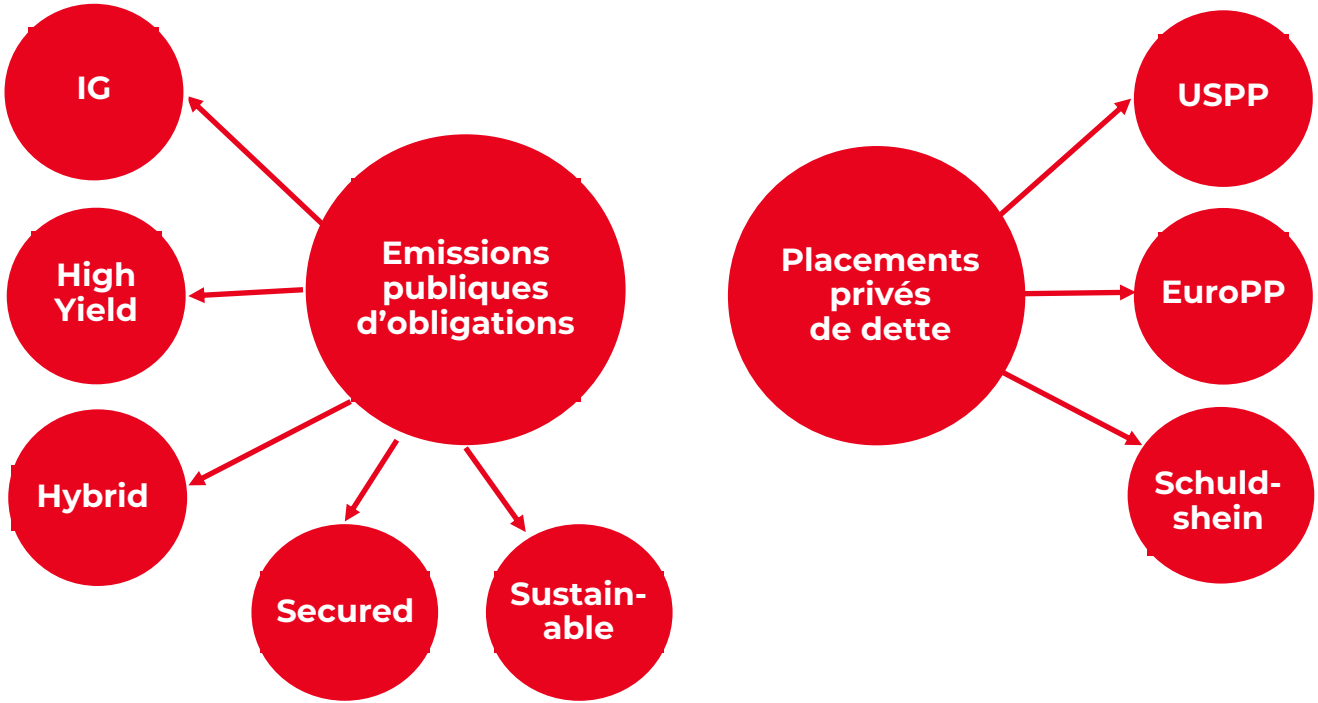

DCM : LES GRANDS TYPES D'ÉMETTEUR

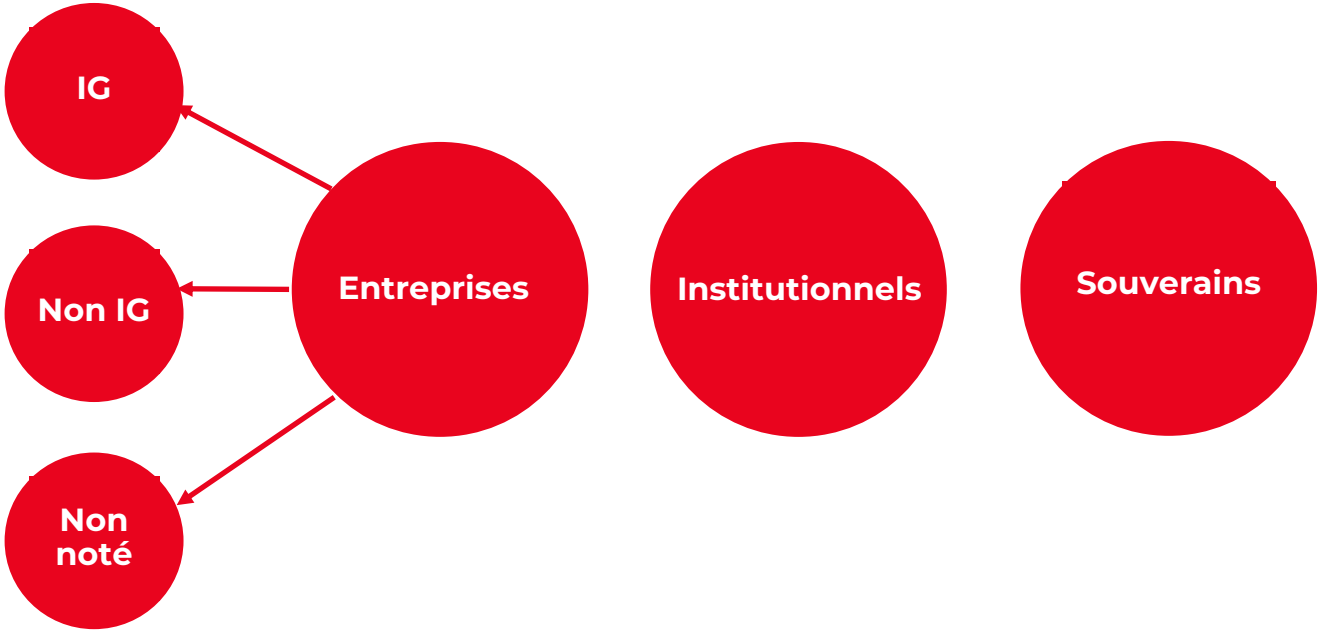

LES SOLUTIONS DE BANQUE AU QUOTIDIEN

Transaction banking / GTPS

La Société Générale offre une gamme intégrée de services pour aider ses clients corporates avec :

- Leurs paiements nationaux et internationaux
- La gestion de leurs liquidités
- Les besoins en financement
- Les activités de commerce international
- L’affacturage et le financement de la chaîne d'approvisionnement

GTPS

Gestion des liquidités

CORRESPONDENT BANKING

CASH MANAGEMENT

Tenue de compte en euro et en devise

Paiements et encaissements, toutes devises, toutes destinations

Offre complète de restitutions : accusés de réception, relevés d'opérations et de compte

Formats SEPA et internationaux
Large choix de canaux d'acquisition et de compensation interbancaires

Maitrise des risques renforcée par des outils de sécurisation

LIQUIDITY MANAGEMENT

Cash pooling physique et notionnel

Valorisation des excédents de trésorerie : placements et rémunération de compte

Reporting de trésorerie pour une visibilité accrue sur les liquidités au sein de votre groupe

GTPS

Solutions d'aide au commerce international

TRADE FINANCE

Lettres de crédit import / export

Stand by (SBLC) import / export

Cautions et garanties internationales

Encaissements documentaires import / export

Escompte de créances avalisées, créances commerciales avec ou sans couverture par une police d'assurance (Supply Chain Finance)

GTPS

SG Factoring

AFFACTURAGE : service par lequel une entreprise cède ses créances à un factor pour disposer par anticipation de l'argent que ses clients lui doivent.

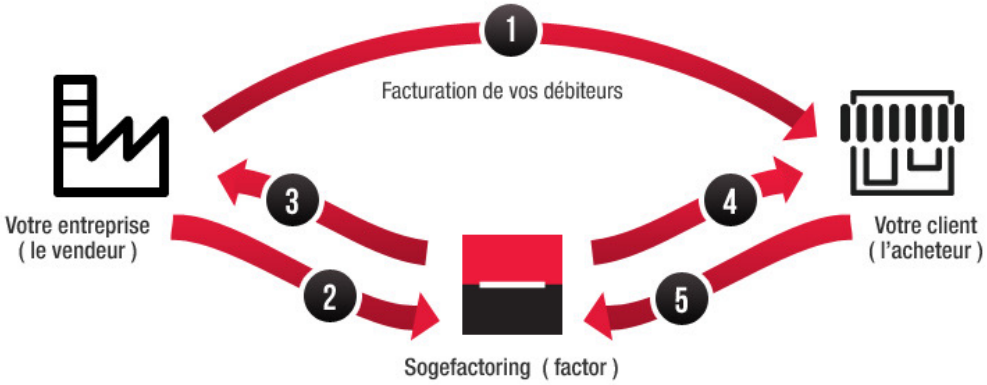

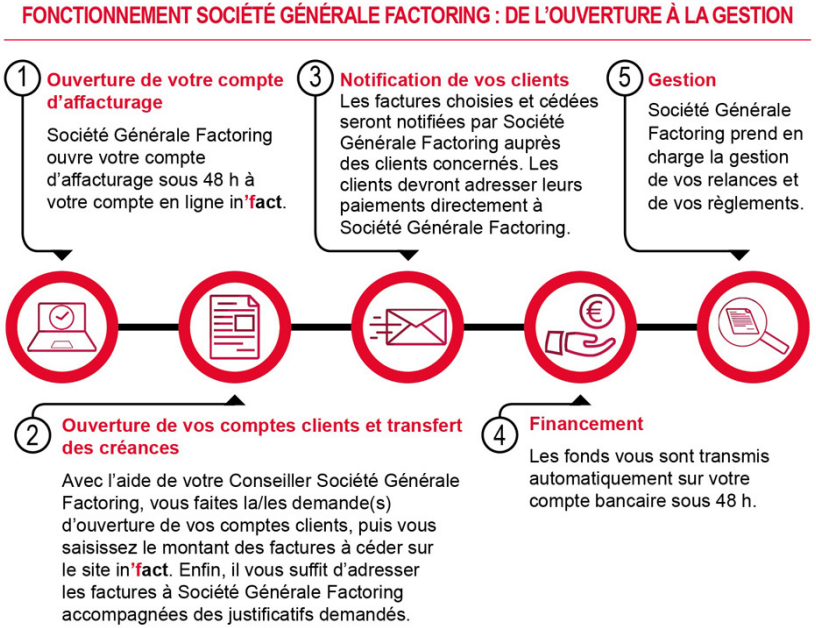

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SECURITIES SERVICES

■ GESTIONNAIRES D'ACTIFS
■ GESTIONNAIRES DE FONDS DE *PRIVATE MARKETS*
■ INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

- Conservation (globale et locale)
- Banque dépositaire
- Administration de fonds et de portefeuilles
- Services d'externalisation des opérations de négociation et d'exécution
- Plateforme de gestion de portefeuille (PMS)
- Services d'externalisation du *middle office*
- Services de distribution de fonds
- Services d'externalisation *front-to-back*
- *Reporting* et *analytics*
- Services de prêt-emprunt de titres et de couverture du risque de change
- Services dédiés aux produits dérivés et à la gestion du collatéral
- Services de pilotage des fonds ESG
- Services dédiés aux fonds de *private markets*
- Services dédiés aux ETFs

■ ÉMETTEURS

- Gestion des émissions de titres
- Services d'agent payeur et d'agent émetteur pour les instruments de dette
- Organisation des assemblées générales d'actionnaires
- Tenue de comptes des dispositifs d'épargne salariale
- Administration des plans d'actionnariat salarié
- Centralisation des opérations sur titres
- Tenue de registre nominatif

■ BANQUES ET COURTIERS

- Compensateur et agent de règlement-livraison
- Conservation globale et locale sur 22 places[1]

SOCIETE GENERALE

WeFigure

MARK

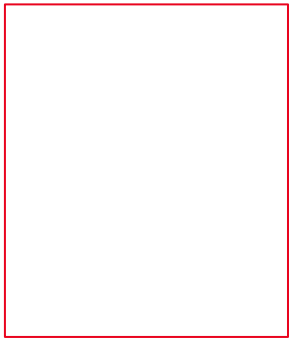

Fonds

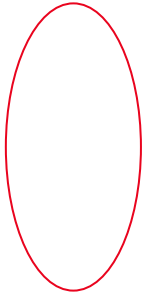

Particuliers

Particuliers

Particuliers

Institutionnels

Institutionnels

… EST DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT

En M EUR	T4-22	T4-21	Variation		2022
Produit net bancaire	**6 885**	**6 620**	**+4,0%**	**+6,2%***	**28 059**
Produit net bancaire sous-jacent(1)	*6 885*	*6 503*	*+5,9%*	*+8,1%**	*28 059*
Frais de gestion	**(4 610)**	**(4 565)**	**+1,0%**	**+3,3%***	**(18 630)**
Frais de gestion sous-jacents(1)	*(4 718)*	*(4 617)*	*+2,2%*	*+4,5%**	*(17 991)*
Résultat brut d'exploitation	**2 275**	**2 055**	**+10,7%**	**+12,5%***	**9 429**
Résultat brut d'exploitation sous-jacent(1)	*2 167*	*1 886*	*+14,9%*	*+16,9%**	*10 068*
Coût net du risque	**(413)**	**(86)**	**x 4,8**	**x 6,3***	**(1 647)**
Résultat d'exploitation	**1 862**	**1 969**	**-5,4%**	**-4,7%***	**7 782**
Résultat d'exploitation sous-jacent(1)	*1 754*	*1 800*	*-2,6%*	*-1,7%**	*8 421*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	**(4)**	**449**	**n/s**	**n/s**	**(3 290)**
Impôts sur les bénéfices	(484)	(311)	+55,5%	+55,5%*	(1 560)
Résultat net	**1 381**	**1 995**	**-30,8%**	**-30,2%***	**2 947**
Dont participations ne donnant pas le contrôle	221	208	+6,3%	+7,6%*	929
Résultat net part du Groupe	**1 160**	**1 787**	**-35,1%**	**-34,5%***	**2 018**
Résultat net part du Groupe sous-jacent(1)	***1 126***	***1 226***	***-8,1%***	***-7,2%****	***5 616***

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Les solutions

Households	SME	Large Corporates	Financial Institutions
Crédits / Financements : Franfinance, Sogefinancement (RBDF & Réseaux internationaux, GLBA)			*Banques, Assurances, gestion d'actifs, hedge funds, fonds souverains*
Locations d'équipement (Sogelease, SGEF, ALD)			
Assurances de biens et de personnes (ASSU)			
Produits d'investissement (MARK)			**Produits d'investissement**
Produits de couverture (MARK)			**Produits de couverture**
Conseils en financements (GLBA/IBD)			**Produits de financement**
Fusions-acquisitions			
			Conseils en financements (GLBA/IBD)
			Securities Services

MARK

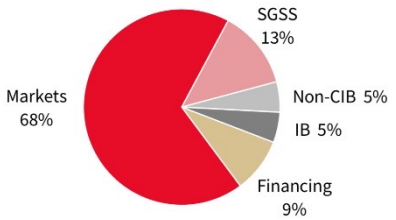

DFIN

Direction Financière

DFIN, la Service Unit Finance, compte 1712 collaborateurs à mai 2022
- dont 1257 sont basés en France (73%)
- et 455 à l'international (27%)

Les centres d'off-shore comptent 823 employés qui travaillent sur les process Finance
- dont 453 sont basés en Inde
- et 333 en Roumanie.

La Service Unit Finance (DFIN) anime la filière Finance et assure la production, le pilotage et la gestion financière du Groupe par le biais de plusieurs missions complémentaires:

- accompagner les Business Units, les Service Units et la Direction Générale en termes de **pilotage financier et stratégique**. À cette fin, DFIN veille à donner une vision d'ensemble cohérente des **indicateurs de performance** et des **informations financières**;
- assurer au niveau consolidé, pour Société Générale SA ainsi que pour certaines filiales, l'établissement et l'analyse des **états financiers, fiscaux et réglementaires** (indicateurs réglementaires en matière de ressources rares, rapports réglementaires, documentation de l'ICAAP et de l'LAAP) dans le respect des normes et obligations en vigueur;
- assurer le suivi et le pilotage de la performance du P&L, de la rentabilité et des ressources rares (**capital, liquidité, bilan**) en cohérence avec les objectifs stratégiques et dans le respect des obligations réglementaires;
- assurer la **gestion de la liquidité** notamment au travers de la mise en œuvre des plans de financement et des plans de résilience conformément aux objectifs fixés par le Groupe et dans le respect de l'appétit pour le risque du Groupe;
- maintenir des plans de gestion de crise financière adaptés à la configuration du Groupe;
- assurer la responsabilité de la gestion et du suivi de premier niveau des **risques structurels de taux, de change et de liquidité**, leur suivi de second niveau relevant de la responsabilité de RISQ;
- assurer la **veille réglementaire** sur les thèmes relatifs aux ressources rares, à la comptabilité et la finance, participer aux initiatives de relations institutionnelles / représentation d'intérêt avec ses principaux pairs et avec les fédérations bancaires;
- assurer une fonction d'architecte d'entreprise sur l'ensemble des activités des directions financières du Groupe

LA BANQUE

Bilan et fonds propres

SOCIETE GENERALE

LE BILAN SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

31 decembre 2022 (en millions d'€)

ACTIF

BILAN CONSOLIDÉ

En M EUR	31/12/2022
Caisse et banques centrales	207 013
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	329 437
Instruments dérivés de couverture	32 850
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	37 463
Titres au coût amorti	21 430
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	66 903
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	506 529
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(2 262)
Placements des activités d'assurance	158 415
Actifs d'impôts	4 696
Autres actifs	85 072
Actifs non courants destinés à être cédés	1 081
Participation aux bénéfices différée	1 175
Participations dans les entreprises mises en équivalence	146
Immobilisations corporelles et incorporelles	33 089
Ecarts d'acquisition	3 781
Total	**1 486 818**

PASSIF

En M EUR	31/12/2022
Banques centrales	8 361
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	300 618
Instruments dérivés de couverture	46 164
Dettes représentées par un titre	133 176
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	132 988
Dettes envers la clientèle	530 764
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(9 659)
Passifs d'impôts	1 638
Autres passifs	107 553
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	220
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	141 688
Provisions	4 579
Dettes subordonnées	15 946
Total dettes	**1 414 036**
Capitaux propres	-
Capitaux propres part du Groupe	-
Actions ordinaires et réserves liées	21 248
Autres instruments de capitaux propres	9 136
Réserves consolidées	34 267
Résultat de l'exercice	2 018
Sous-total	**66 669**
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(218)
Sous-total capitaux propres part du Groupe	**66 451**
Participations ne donnant pas le contrôle	6 331
Total capitaux propres	**72 782**
Total	**1 486 818**

SOCIETE GENERALE

LES FONDS PROPRES

Utilité

A quoi servent les fonds propres ???

COMPOSITION DES FONDS PROPRES

L'essence qui fait tourner la machine

Tier One

Selon la réglementation applicable, les fonds propres de base de catégorie 1 sont principalement constitués des éléments suivants :

CET 1 : Common Equity Tier one
- -Capital
- -Résultats non distribués
- -Report à nouveau

Common Equity Tier One

AT 1 : Additionnal Tier one

Selon la réglementation CRR/CRD4, les fonds propres additionnels de catégorie 1 sont constitués de titres super subordonnés émis directement par la Banque (i.e. Coco bonds)

Tier Two

Les fonds propres de catégorie 2 incluent :
- -titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI)
- -titres subordonnés remboursables (TSR)

LES FONDS PROPRES

Utilité

Les fonds propres servent à absorber des pertes exceptionnelles, inattendues !

Pilier I

Sur :

- du risque de crédit / contrepartie
- du risque opérationnel
- du risque de marché

CLASSEMENT DES RISQUES

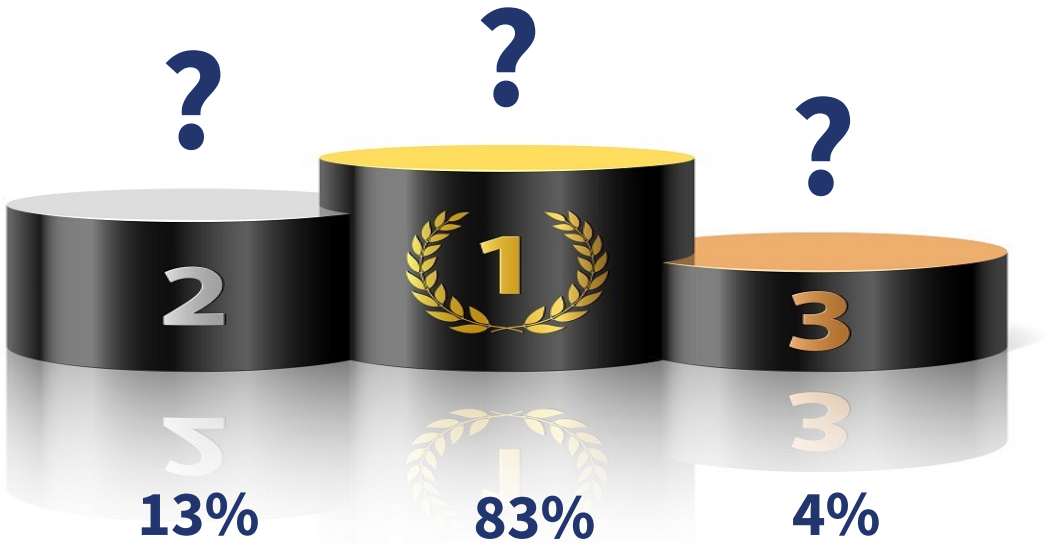

LES RISQUES

Classification

RWA PAR TYPE DE RISQUE
(TOTAL RWA 2022 : 360 MD EUR
VS. 363 MD EUR EN 2021)

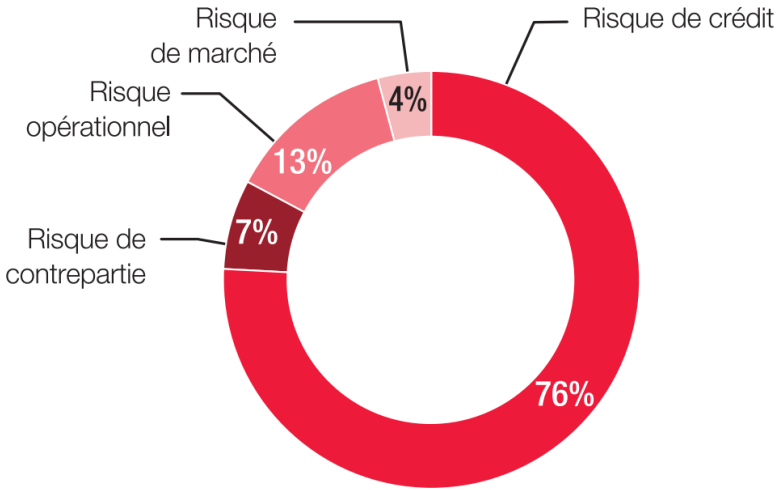

RWA PAR PÔLE
(TOTAL RWA 2022 : 360 MD EUR
VS. 363 MD EUR EN 2021)

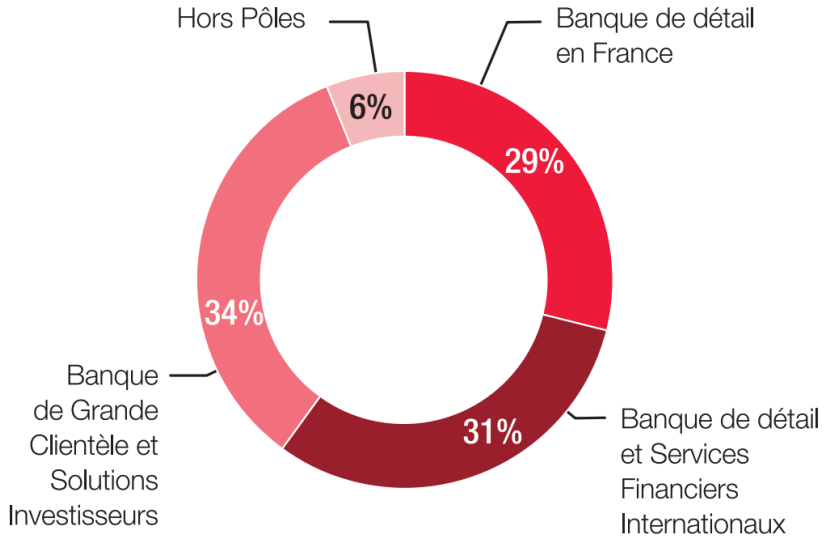

RISQ

la **Direction des risques** a pour principale mission de contribuer au **développement des activités et à la rentabilité durable du Groupe** par l'élaboration, avec la Direction financière et les Business Units/Service Units, de **l'appétit pour le risque** du Groupe (décliné dans les différents métiers du Groupe) ainsi que la mise en place d'un **dispositif de maîtrise et de suivi des risques** au titre de son rôle de **seconde ligne de défense**. La Direction des risques est sous supervision du Directeur général du Groupe.

Dans ce cadre, la Direction des risques :

- instruit, avec la Direction financière, la fixation de **l'appétit pour le risque** du Groupe à travers le Risk Appetite Statement du Groupe qui est proposé à la Direction générale et validé in fine par le Conseil d'administration,
- recense **l'ensemble des risques du Groupe** et identifie les besoins par anticipation,
- met en œuvre le dispositif de **pilotage** et de **suivi** de ces risques,
- contribue à la **définition des politiques de risque** tenant compte des objectifs des métiers et des enjeux de risques correspondants,
- définit ou valide les **méthodes** et **procédures d'analyse**, de **mesure**, d'**approbation** et de **suivi** des risques,
- **instruit** et **valide** les opérations et limites proposées par les responsables métiers,

LES RÉGLEMENTATIONS

Bâle III / CRD IV – MIFID – LAB FT – FATCA

SOCIETE GENERALE

WeFigure

CONFORMITÉ - CPLE

Les priorités de la conformité

La Direction de la conformité veille :

- au respect des lois, règlements, et principes déontologiques spécifiques aux activités bancaires et aux services d'investissement exercés par le Groupe et au respect des règles de bonne conduite et de déontologie personnelle des collaborateurs ;
- à la sensibilisation et à la formation de tous les acteurs sur la prévention du risque de non-conformité et de réputation.

Sécurité financière				Risques réglementaires				Données et Digital
KYC(1)	AML(2)	Sanctions & Embargos	Protection de la clientèle	Intégrité des marchés	Transparence fiscale	Lutte contre la corruption, Conduite et Éthique	RSE(3)	GDPR, Archivage…

(1) Connaissance du client.
(2) Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.
(3) Responsabilité Sociale et Environnementale.

LE RISQUE DE CREDIT, DE MARCHÉ, OPÉRATIONNEL ET DE LIQUIDITÉ

De Bâle I à Bâle IV…

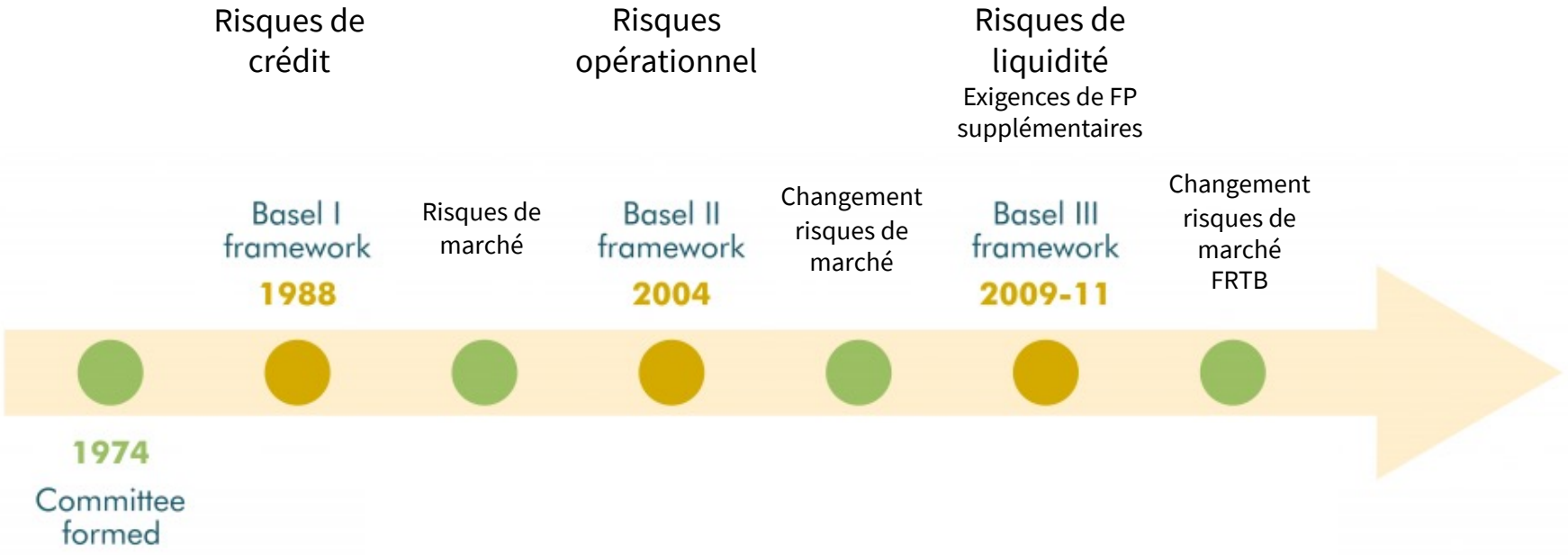

MIFID I ET MIFID II

MIFID *Markets in Financial Instruments Directive 1,* n°2004/39/CE, entrée en vigueur en 2007

Vise à améliorer le fonctionnement des marchés financiers;

Renforce la protection des investisseurs particuliers par des obligations d'informations des clients et de meilleure exécution des ordres donnés par ceux-ci;

Obligation de moyens à la charge de l'intermédiaire financier d'une « meilleure exécution » des ordres ;

Obligations d'informations plus ou moins accrue selon sa catégorie:

(i) Client non professionnel

(ii) Client professionnel (expérience, connaissance et compétence)

(iii) Contrepartie éligible (PSI ou équivalent)

En contrepartie du conseil le plus adapté/adéquat, le client doit donner des informations:

(i) Situation financière

(ii) Objectifs d'investissement

(iii) Expérience et connaissance des produits et des risques

Bilan mitigé:

Renforcement de l'opacité des marchés paradoxalement, par ailleurs plus fragmentés et perte de confiance notamment des particuliers.

MIFID I ET MIFID II

MIFID *Markets in Financial Instruments Directive 2,* n°2014/65/UE, entrée en vigueur en 2018 (MIFIR Règlement n°600/2014) transposés dans le CMF:

Sont concernées: établissement de crédit, entreprise d'investissement, gestionnaire de portefeuille, courtier, société de financement, opérateur de marché et chambre de compensation (sauf SGP qui gère FIA ou OPCVM);

Nouveautés: renforcement de la sécurité, de la protection des investisseurs (notamment particuliers) et de la transparence des marchés financiers:

(i) Accroissement de l'indépendance des CIF (large gamme de produits proposés; indépendance de leur rémunération (plus rémunérés par les émetteurs de produits) alors pas de rétro-commissions et rémunération sur honoraires) qui s'affichent comme tels;

(ii) Nouveautés vis-à-vis de l'attestation d'adéquation: (i) vérification de la capacité du client à supporter des pertes; (ii) objectif d'investissement intègre maintenant la tolérance aux risques;

(iii) Transaction sur instruments financiers: vérification de la connaissance et compréhension et expérience du client sur les marchés financiers, sauf en cas d'exécution simple (transaction de ma propre initiative + instrument financier « non complexe » (action cotée, obligation, OPCVM…avant: aussi fonds d'investissement alternatif);

(iv) Nouvelle notion de « marché cible » définit par le producteur du produit, qui doit être adapté par le distributeur;

(v) Modification dans l'organisation des marchés (transparence pré et post négociation);

(vi) Nouveauté « meilleure exécution »: il faut des mesures suffisantes on passe à une obligation de résultat par rapport à MIFID 1;

(vii) Obligation de meilleure sélection (Règlement AIFM);

LAB FT / AML

5ème Directive européenne LCB-FT: Directive n°2018/843/UE du 30 mai 2018), entrée en vigueur en 2018, transposée en France en février 2020:

Objectifs:

(i) Renforcer la transparence des personnes morales et structures juridiques complexes en élargissant l'accessibilité des registres des bénéficiaires effectifs;

(ii) Harmoniser les mesures de vigilance renforcées à mettre en œuvre à l'égard des relations d'affaires ou des opérations impliquant des pays tiers à haut risque;

(iii) Préciser les mesures à mettre en œuvre en cas d'entrée en relation d'affaires à distance;

(iv) Prévoir l'assujettissement aux règles LCB-FT de certains prestataires de services liés aux actifs numériques

LES RÉGLEMENTATION ESG

L'**Accord de Paris** signé par les Nations-Unis en 2015 est fondateur et impacte nos sociétés : il prévoit de limiter d'ici à 2100 le réchauffement climatique en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, de limiter l'élévation des températures à 1,5°C et de réduire les émissions polluantes. L'**Union européenne** (**UE**) a quant à elle instauré :

- Le **Plan d'action pour la finance durable** (mars 2018), qui a pour but de fournir un cadre réglementaire, soutenir et promouvoir les investissements durables dans l'UE. Il se décline en plusieurs règlements : **Taxonomie, Disclosure, Benchmark, Green Bond Standard** ;
- Le **Pacte vert** (janvier 2020), qui vise à rendre l'Europe climatiquement neutre en 2050 avec des émissions nettes de gaz à effet de serre nulles d'ici 2050 et intègre des directives sur l'économie circulaire, la rénovation des bâtiments, la biodiversité, l'agriculture et l'innovation.

Aux côtés des initiatives gouvernementales, industrielles et pratiques de marché, cette pléthore de réglementations façonne le paysage de la finance et des investissements de demain. La réglementation pousse les entreprises à adapter leur stratégie, leurs produits, leurs processus aux critères ESG, ainsi qu'à être plus transparentes en termes de risques, d'expositions, de pratiques et d'impacts liés à l'ESG.

RISQUES ESG

SOCIETE GENERALE

QU'EST CE QUE L'ESG?

Critères extra-financiers

Ce sont tous les critères permettant d'évaluer un acteur économique en dehors des critères financiers habituels que sont la rentabilité, le prix de l'action, les perspectives de croissance....

C'est-à-dire qu'ils prennent en compte son impact sur l'environnement et la société, la gestion des ressources humaines ou encore le traitement des actionnaires minoritaires par exemple.

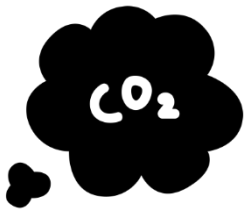

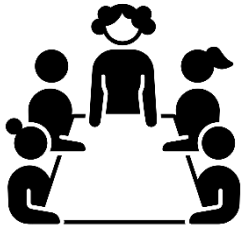

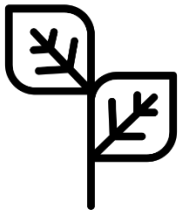

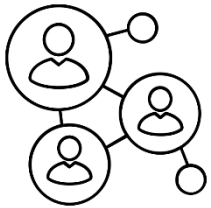

QU'EST CE QUE L'ESG?

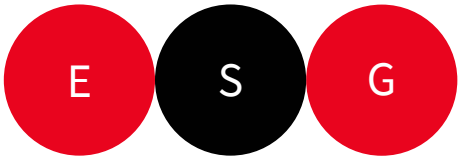

Les critères ESG (pour Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) permettent d'**évaluer la prise en compte du développement durable** et des enjeux de long terme dans la stratégie des acteurs économiques (entreprises, collectivités, etc.)

Exemples

E

Les émissions de CO2,
la consommation d'électricité,
le recyclage des déchets,
la surface occupée par les usines/sièges,
la part d'Energies Renouvelables

S

La qualité du dialogue social,
l'emploi des personnes handicapées,
la formation des salariés,
la part des femmes dans l'effectif

G

La transparence de la rémunération des dirigeants,
la lutte contre la corruption,
la féminisation des conseils d'administration

QU'EST CE QUE L'ESG

Pourquoi l'ESG?

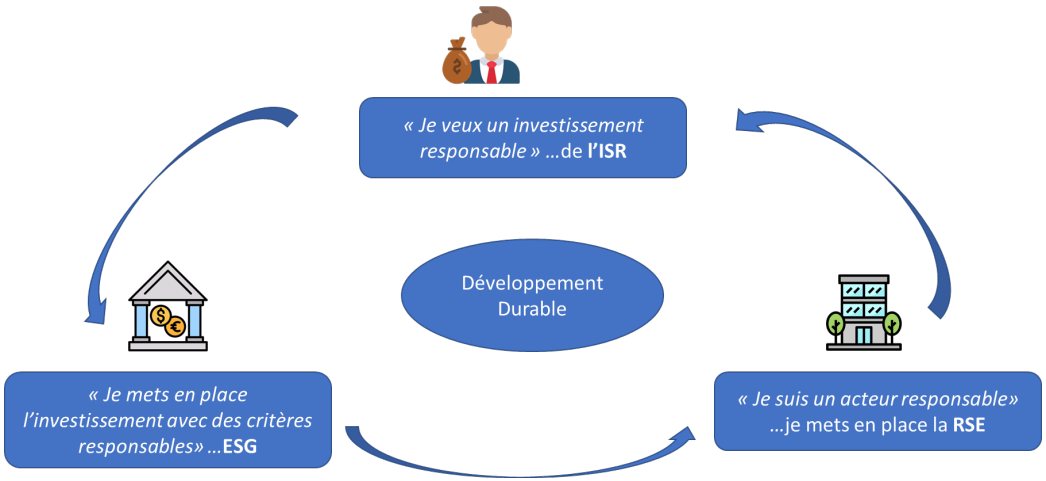

Pourquoi parler d'ESG??

1. Des constats de dégradations écologiques

2. Des questions sociales et idéologiques (rôle de l'entreprise, du capitalisme) de plus en plus présentes dans la société

3. Et demain… votre travail!

Car la société, le politique cherche à répondre à ces questions par des règlementations qui vous affecteront

RSE: Responsabilité Sociale de l'Entreprise
ISR: Investissement Socialement Responsable
ESG: Facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

THE LIMITS TO GROWTH - 1972

Club de Rome

Rapport Meadows

Cinq principaux problèmes sont soulignés :

- l'accélération de l'industrialisation ;
- la croissance forte de la population mondiale ;
- la persistance de la malnutrition mondiale ;
- l'épuisement des ressources naturelles non renouvelables ;
- la dégradation de l'environnement.

Les conclusions du rapport annoncent un avenir inquiétant pour l'humanité : si rien n'est mis en œuvre pour stabiliser la population et la croissance industrielle, **le système planétaire va s'effondrer.**

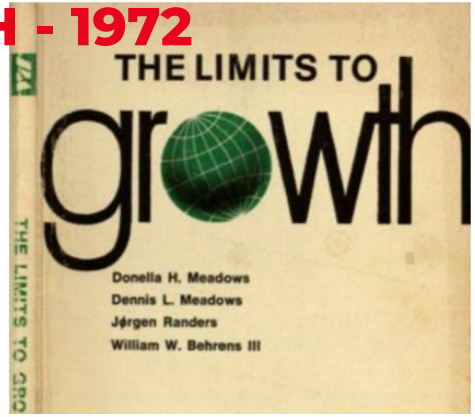

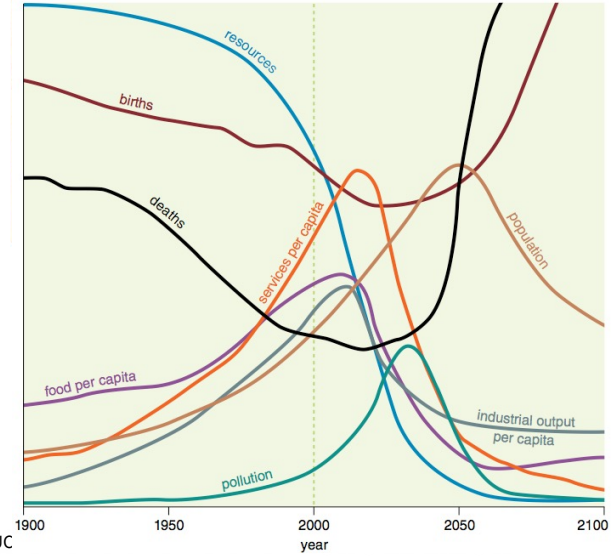

SOCIETE GENERALE

LES SPHÈRES DE LA PLANÈTE

Lithosphère
Couche externe du globe terrestre, épaisse de 100 à 200 km, rigide, constituée par la croûte et une partie du manteau supérieur

Hydrosphère & Cryosphère
L'hydrosphère est l'ensemble des zones d'une planète où l'eau est présente

Atmosphère
L'atmosphère est l'enveloppe gazeuse qui entoure la terre

Biosphère
l'ensemble des organismes vivants et leurs milieux de vie, donc la totalité des écosystèmes présents que ce soit dans la lithosphère, l'hydrosphère et l'atmosphère.

Pédosphère
La pédosphère est la couche la plus externe de la croûte terrestre, mince pellicule superficielle des continents émergés, composée des sols

Anthroposphère
Ensemble et résultats des activités produites par l'être humain.

LITHOSPÈRE

Cuivre

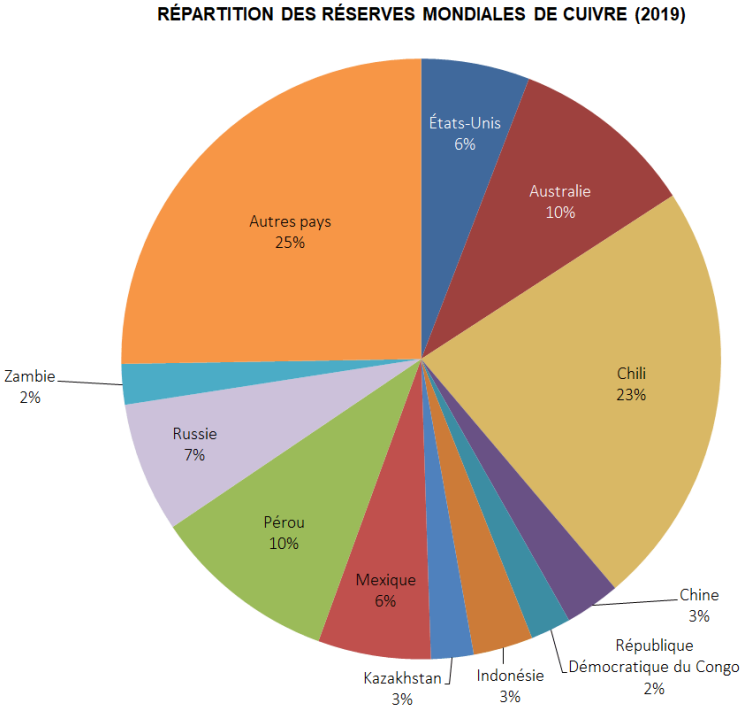

Les mines de cuivre au Chili, premières victimes du manque d'eau

En raison d'une sécheresse, une mine s'est vue interdire de pomper de l'eau et une autre a dû revoir à la baisse ses prévisions de production. L'industrie mise sur la désalinisation d'eau de mer pour répondre à ses besoins.

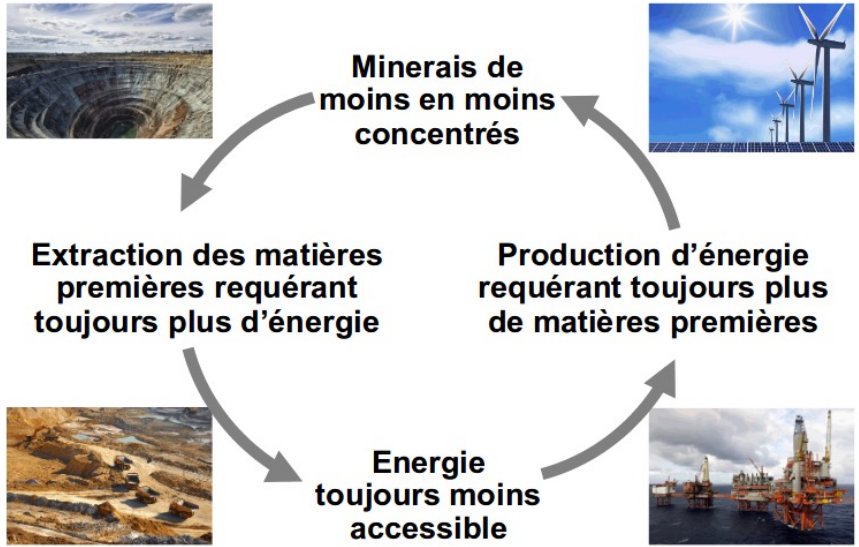

LITHOSPÈRE

Sable

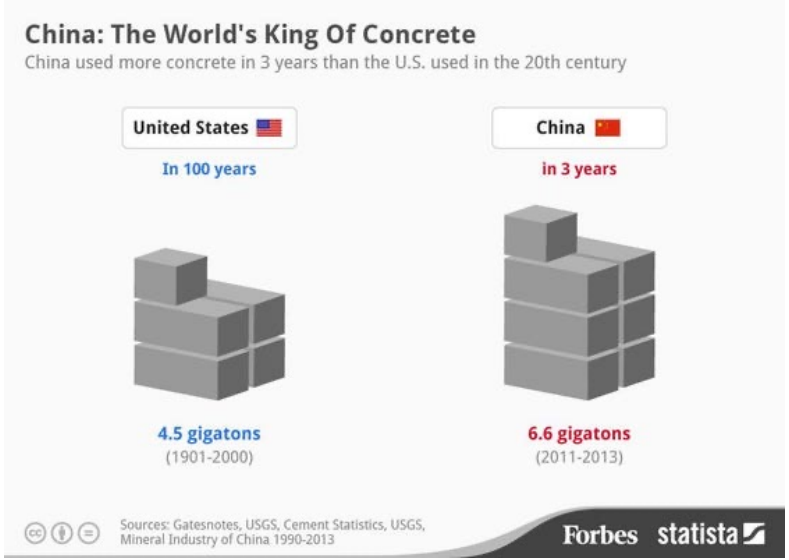

Enquête. Au coeur des mafias du sable

ENQUÊTES 〉 ENVIRONNEMENT 〉 INDE 〉 **WIRED - SAN FRANCISCO**

Publié le 06/09/2015 - 11:59

Sur les chantiers de Dubaï, de Pékin ou de Lagos, on réclame du sable pour construire les mégalopoles du futur. La demande est telle que des mafias ont surgi, prêtes à tout pour faire main basse sur ce matériau.

HYDROSPHÈRE ET CRYOSPHÈRE

L'eau

Pollutions (chimique et plastique)

Acidification

Réchauffement

Montée des eaux

Salinisation

Assèchement

Zones mortes

LES GAZ A EFFET DE SERRE ET LE CLIMAT – CLOCK IS TICKING

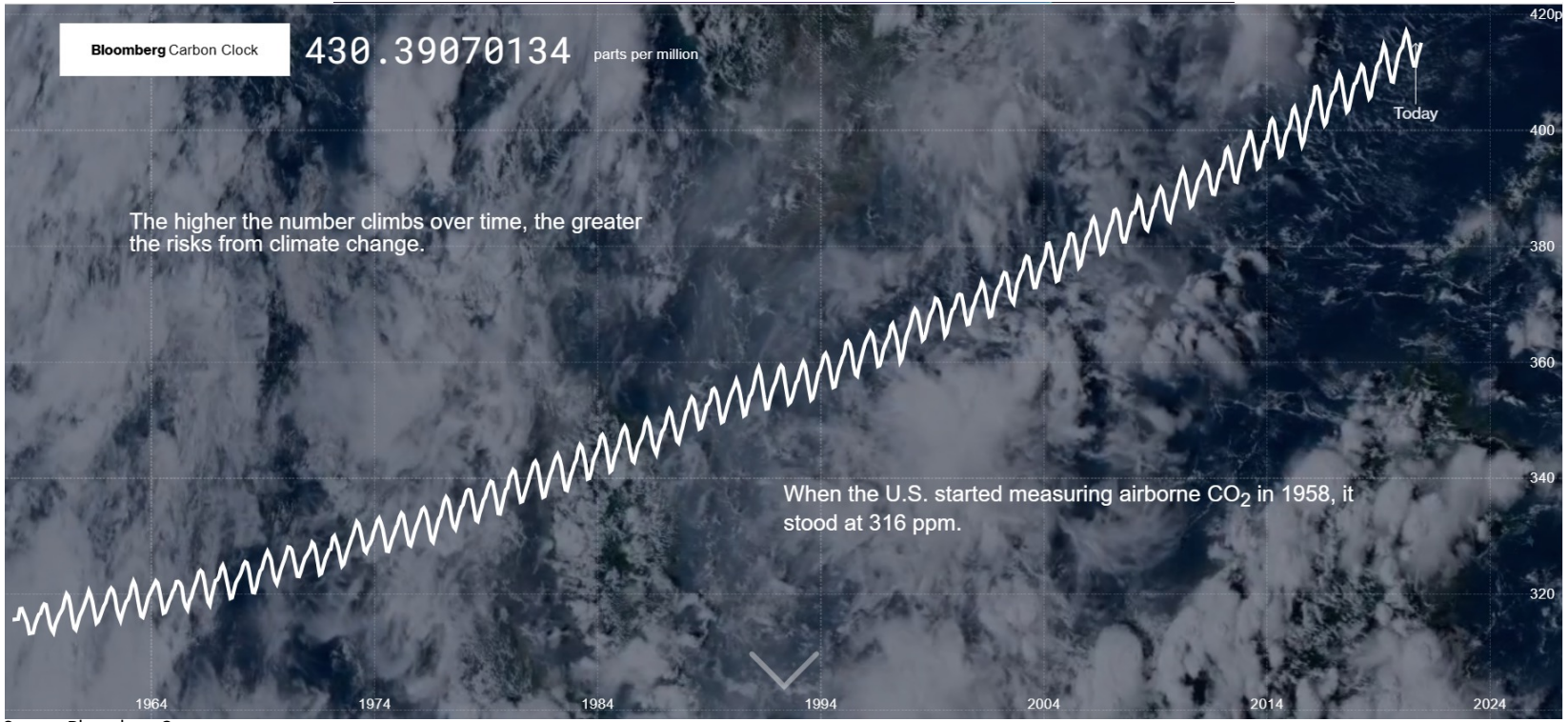

Source: Bloomberg Green

« L'ANTHROPOCÈNE »: PÉRIODE ACTUELLE DES TEMPS GÉOLOGIQUES, OÙ LES ACTIVITÉS HUMAINES ONT DE FORTES RÉPERCUSSIONS SUR LES ÉCOSYSTÈMES DE LA PLANÈTE (BIOSPHÈRE) ET LES TRANSFORMENT À TOUS LES NIVEAUX (LAROUSSE)

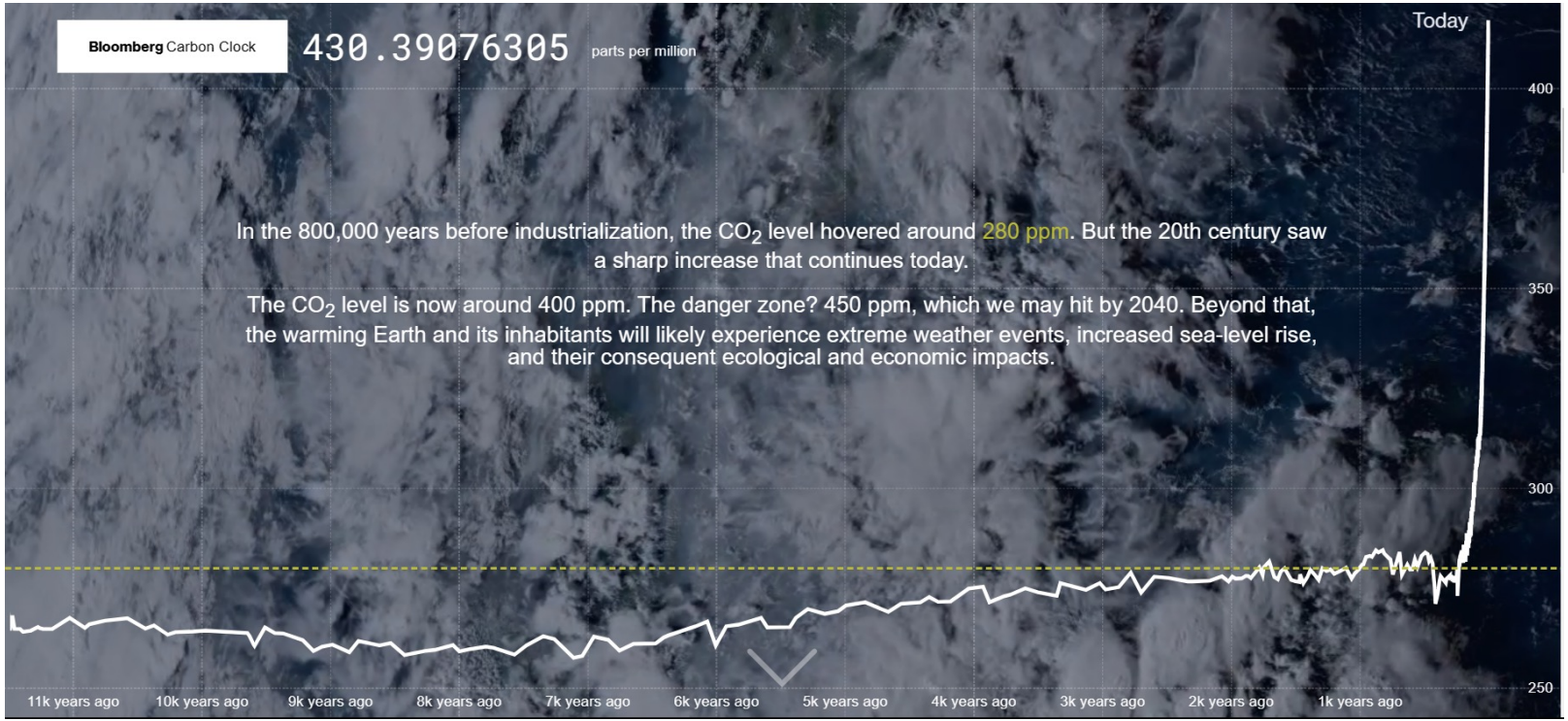

ATMOSPHÈRE

Gaz à effets de serre

- la vapeur d
  nuages, qu
  naturel. Le
  l'évaporati
  accroît l'ef
  océans ;
- le dioxyde
  65 % de l'e
  concentrat
- le méthan
  l'effet de s
  réchauffer
  CO2 à cent
  climatique
  l'atmosph
  humains ;
- le protoxy
- l'ozone tro

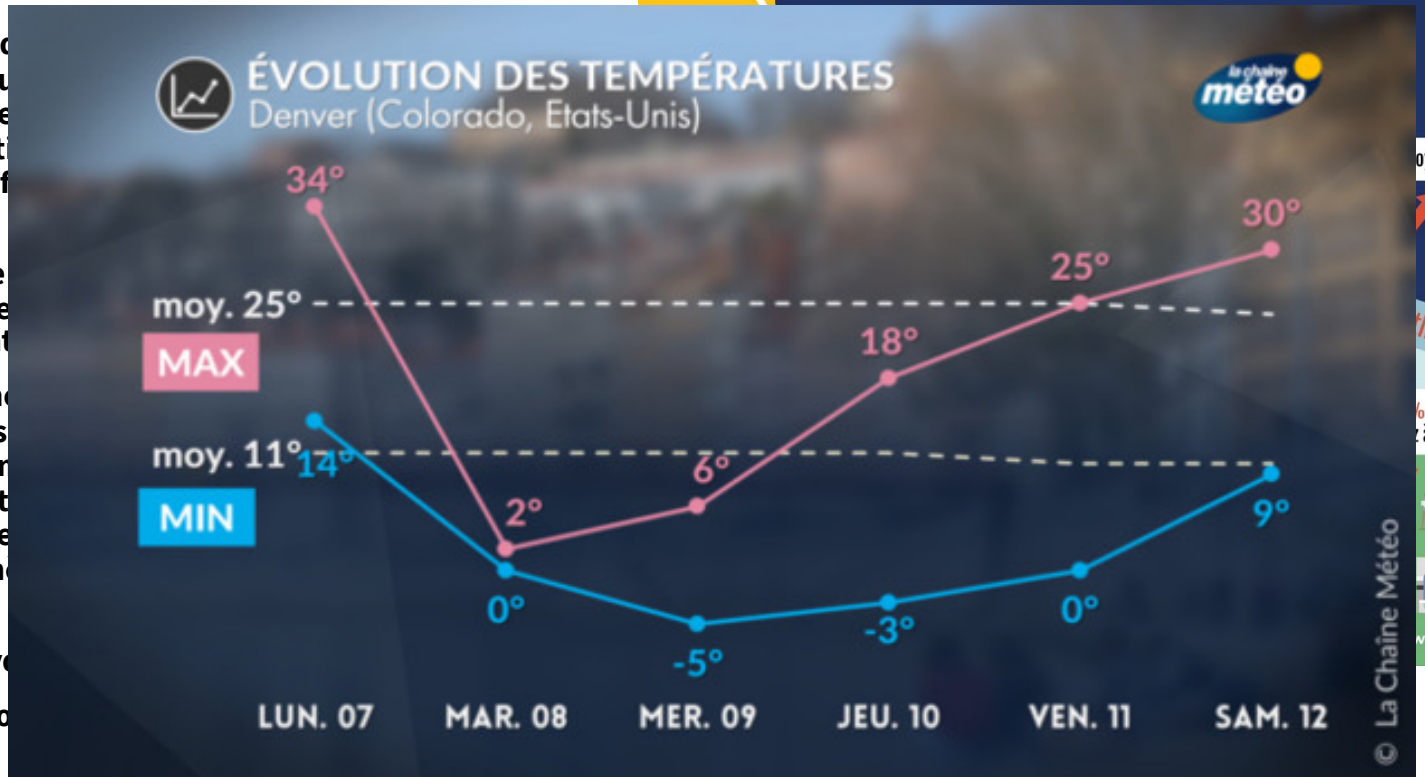

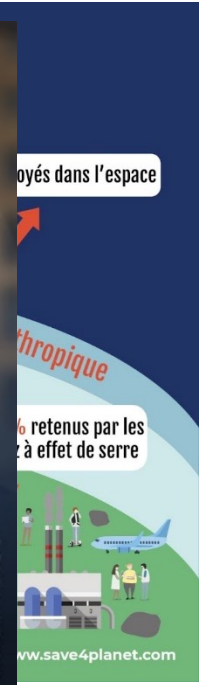

LES RAPPORTS DU GIEC (OU « IPCC »)

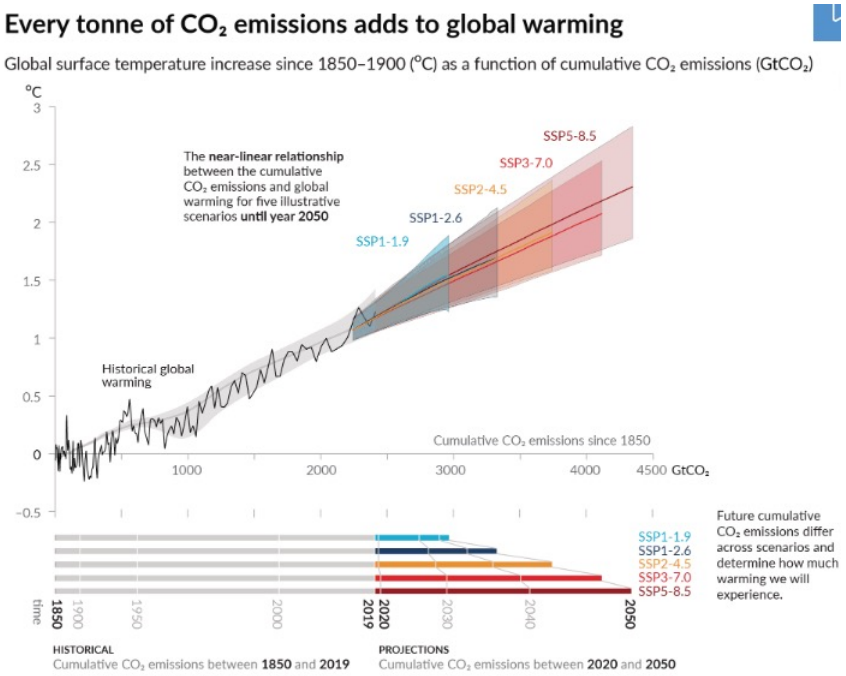

Le réchauffement climatique est un fait

Il est lié aux activités humaines

Un monde à +4 degrés serait invivable

La question est donc… que fait on pour rester à max +1,5° ?

Sources: [Le rapport du GIEC en 18 graphiques – {Sciences²} (lemonde.fr)]
[AR6 Climate Change 2021: The Physical Science Basis — IPCC]

Note: les « SSP » sont des des scenarios de croissance socio économiques
SSP1,9: Net zero emissions de CO2 en 2050
SSP4,5: Stabilisation en 2050 puis réduction

BIOSPHÈRE – UNE AUTRE CRISE DE L'ANTHROPOCÈNE

BIODIVERSITY ON THE BRINK: WE KNOW IT IS CRASHING

Biodiversity as we know it today is fundamental to human life on Earth, and the evidence is unequivocal – it is being destroyed by us at a rate unprecedented in history.

Figure 3: The global Living Planet Index (1970 to 2018)
The average change in relative abundance of 31,821 populations, representing 5,230 species monitored across the globe, was a decline of 69%. The white line shows the index values and the shaded areas represent the statistical certainty surrounding the trend (95% statistical certainty, range 63% to 75%). Source: WWF/ZSL (2022)[184].

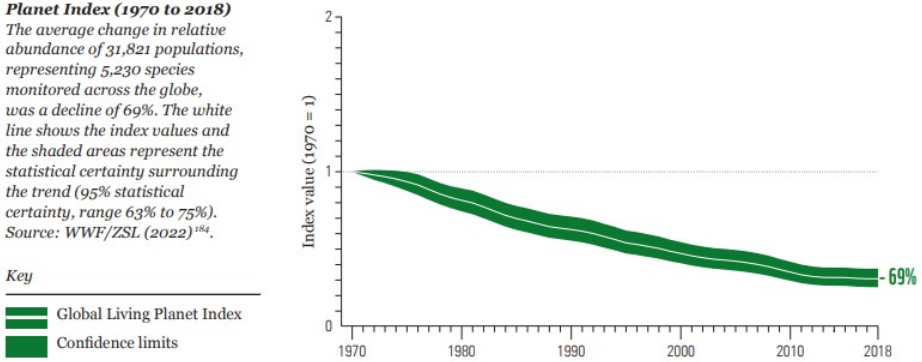

PÉDOSPHÈRE

Etat des sols

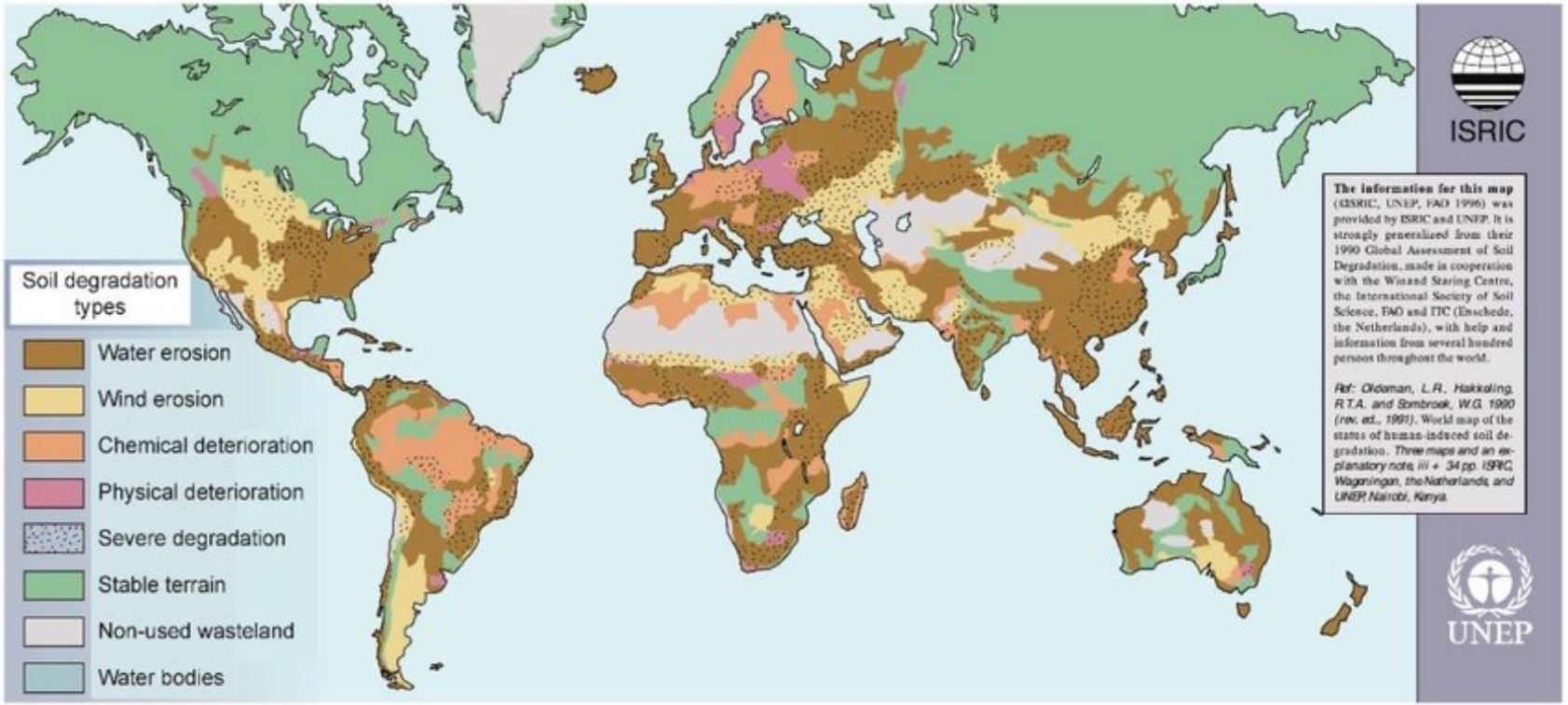

PÉDOSPHÈRE

Phosphore

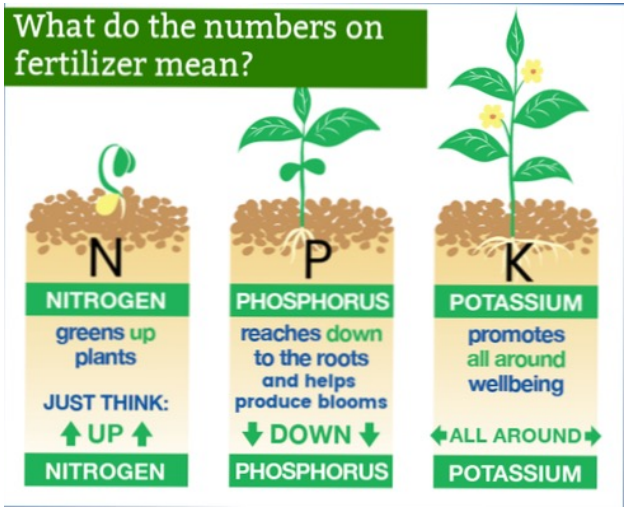

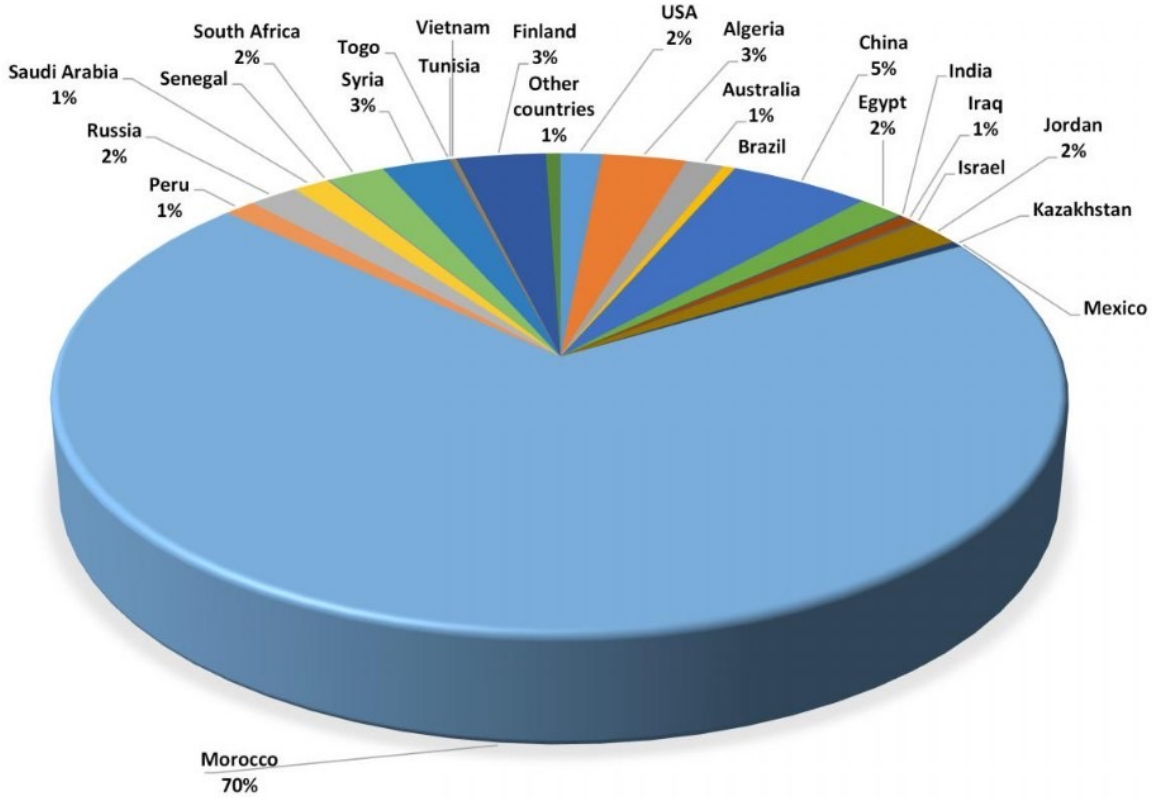

LES LIMITES PLANÉTAIRES

Stockholm Resilience Center

Stockholm Resilience Centre | Stockholm University

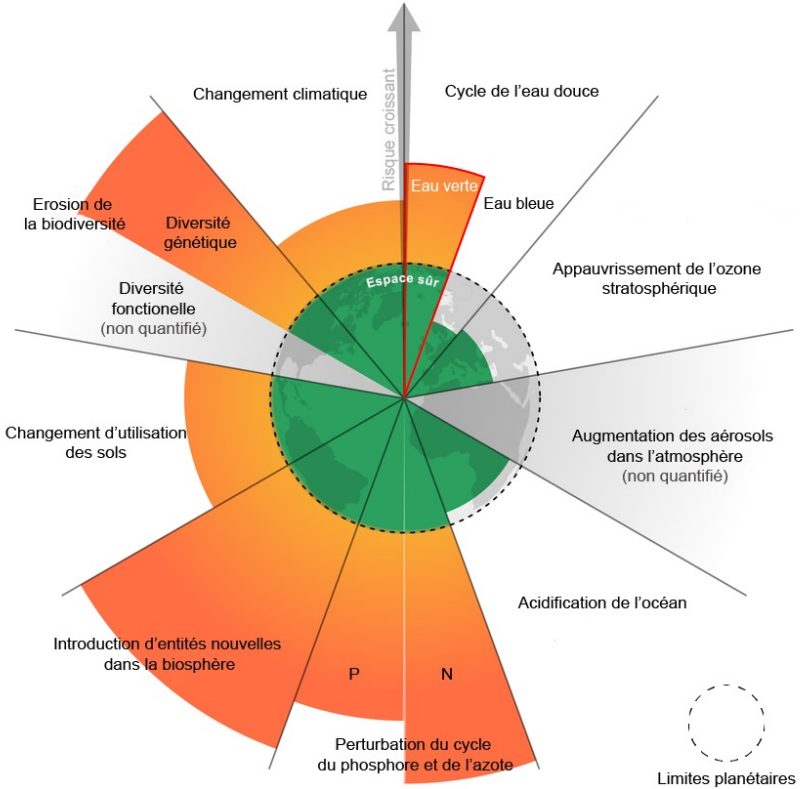

La limite planétaire concernant l'utilisation d'eau douce (eau verte) a été franchie. Elle rejoint les 5 autres déjà dépassées, dont la dernière avait été officiellement dépassée en janvier 2022.

Crédit : Wang-Erlandsson et al. (2022) Stockholm Resilience Center

Traduction Sydney THOMAS pour @BonPote

SOCIETE GENERALE

WeFigure

QUE FAIT ON ALORS?

L’EUROPE ET LES RÉGLEMENTATIONS

SOCIETE GENERALE

COMBIEN A-T'ON LE DROIT D'EMETTRE ?

420 milliards de tonnes de CO_2 d'ici 2100…

… on en émet 50 milliards par an !

2015: L'ACCORD DE PARIS – LA BASCULE MONDIALE

OBJECTIF :
Augmentation de la température terrestre de maximum 2°C d'ici 2100 (par rapport à la période préindustrielle ~ 19ème siècle) =>

-55% des émissions de GES mondiales d'ici à 2030

Neutralité carbone planétaire d'ici 2050 : *« Net Zero »*

Décarbonation totale de l'économie

RÉSUMÉ DU CONTEXTE EUROPÉEN

2015: Cop21 & accord de Paris sur le changement climatique

Agenda 2030 des Nations Unies sur le Développement Durable

CE: Plan d'action pour la finance durable Mars 2018

3 Règlementations Finance (2019-2021) & des financements

UE « Green Deal » – 2019
Une ambition et des financements

L'UNION EUROPÉENNE APPLIQUE LES ACCORDS

1: Un plan d'action pour la Finance Durable

Compte tenu de l'ampleur du défi et des coûts découlant de l'inaction ou d'une action tardive, il convient d'adapter progressivement le système financier afin qu'il soutienne le fonctionnement durable de l'économie.

À cette fin, la finance durable doit devenir une pratique courante et il est nécessaire de tenir compte des incidences en termes de durabilité des produits et services financiers.

FINANCER LA CROISSANCE DURABLE

1: Un plan d'action pour la Finance Durable

"En mars 2018, la Commission a publié son plan d'action intitulé «Financer la croissance durable», qui propose une stratégie globale ambitieuse en matière de finance durable.

L'un des objectifs annoncés dans ce plan d'action est de

réorienter les flux de capitaux vers des investissements durables, en vue de parvenir à une croissance durable et inclusive.

L'analyse d'impact qui sous-tend les initiatives législatives publiées en mai 2018 a démontré la nécessité de **clarifier le fait que les facteurs de durabilité devraient être pris en compte par les entreprises d'investissement** dans le cadre de leurs obligations envers les clients et clients potentiels.

Les entreprises d'investissement devraient donc **tenir compte en permanence** non seulement de tous les risques financiers pertinents, mais aussi de **tous les risques pertinents en matière de durabilité** visés dans le règlement (UE) 2019/2088 (SFDR) du Parlement européen et du Conseil, qui, lorsqu'ils surviennent, sont susceptibles d'avoir une incidence négative effective ou potentielle sur la valeur d'un investissement.

Le règlement délégué (UE) 2017/565 de la Commission ne mentionne pas explicitement les risques en matière de durabilité. Pour cette raison, **il est nécessaire de préciser que les processus, les systèmes et les contrôles internes des entreprises d'investissement doivent tenir compte des risques en matière de durabilité,** et que des capacités et connaissances techniques sont nécessaires pour analyser ces risques."

Ca, c'est vous!...

"Financer la croissance durable" = plan d'action de l'union européenne

LE PLAN D'ACTION POUR LA FINANCE DURABLE – 3 LOIS

Ces lois impactent déjà les acteurs de la finance

3 objectifs

- Réorienter les flux de capitaux vers l'investissement responsable (sustainable)
- Intégrer la durabilité (environnementale et sociale) dans la gestion des risques
- Promouvoir la transparence et favoriser l'investissement de long terme

3 lois

La Taxonomie verte

La transparence (Disclosure ou SFDR)

Les benchmarks

10 actions

1 ETABLIR UNE TAXONOMIE DES ACTIFS DURABLES	2 CRÉER DES STANDARDS ET DES LABELS POUR LES PRODUITS FINANCIERS	3 ENCOURAGER L'INVESTISSEMENT DANS DES INFRASTRUCTURES DURABLES	4 INTÉGRER LA DURABILITÉ DANS LE CONSEIL FINANCIER	5 DÉVELOPPER LES INDICES FINANCIERS DURABLES
6 INTÉGRER LA DURABILITÉ DANS LES NOTATIONS ET ÉTUDES DE MARCHÉ	7 CLARIFIER LES OBLIGATIONS POUR LES INVESTISSEURS	8 INTÉGRER LA DURABILITÉ DANS LES EXIGENCES PRUDENTIELLES	9 RENFORCER LA TRANSPARENCE EN AMÉLIORANT LES RÈGLES COMPTABLES	10 ENCOURAGER UNE GOUVERNANCE DURABLE ET ATTENUER LE COURT-TERMISME

LES RÈGLEMENTATIONS PRINCIPALES

Les conséquences du Pacte Vert et du plan pour la Finance Durable

LA DOUBLE MATÉRIALITÉ – CONCEPT CENTRAL

Comprendre le vocabulaire

Les **risques** / conséquences financières pour **l'entreprise**

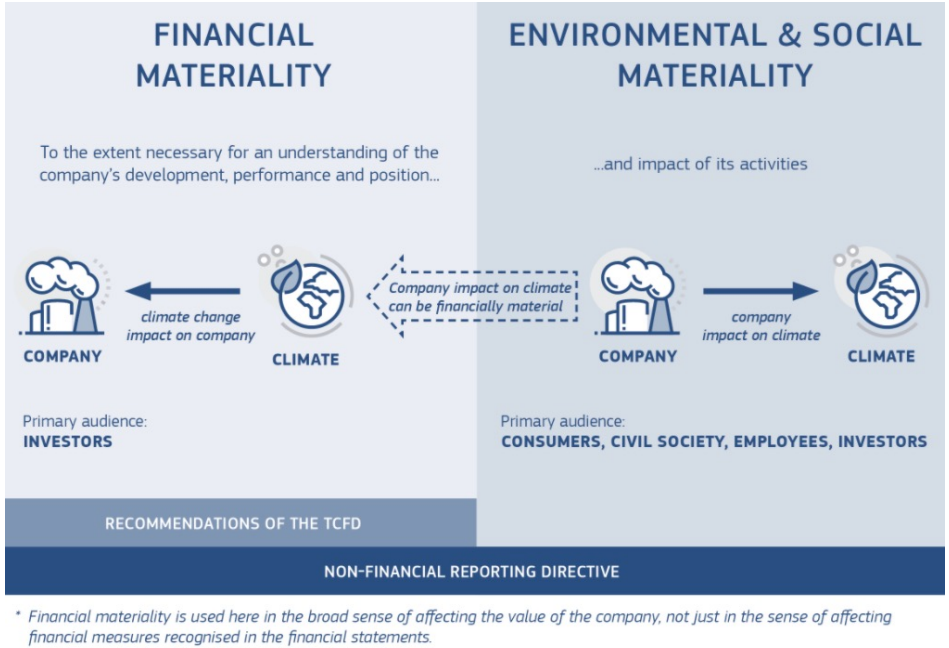

Les **incidences** / impacts pour l'environnement et **les parties prenantes**

EC Guidelines on non-financial reporting: Supplement on reporting climate-related information

LA TAXONOMIE EUROPÉENNE : UN DICTIONNAIRE

Pourquoi?

« Créer une **classification** des activités économiques ayant une **impact** favorable sur l'environnement,

pour **orienter** les flux de capitaux vers les activités définies comme **durables** »

6 objectifs* environnementaux servent de socle

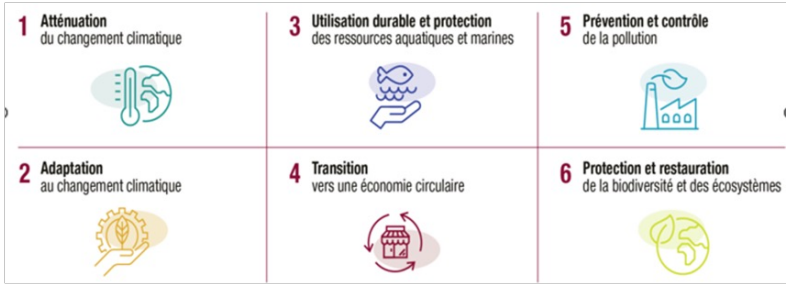

Pour qui?

Pour les entreprises
Pour les états
Pour les institutions financières…

** A ce stade seuls les 2 premiers objectifs font l'objet de critères techniques détaillés*

LA CSRD : UN REPORTING DE DURABILITÉ DES ENTREPRISES

Objectifs?

Pousser les entreprises à rendre compte de leur performance extra-financière, leur alignement à la taxonomie
Mais aussi rendre plus transparent et homogène les rapports de durabilité en leur offrant un cadre standardisé

Pourquoi?

Lutter contre le greenwashing

Mettre en place la double matérialité

Fusionner financier et extra financier

Pour qui?

Pour les entreprises grandes, puis moyennes, puis petites…
Y compris les institutions financières, banques…

Comment?

En demandant des informations « compréhensibles, pertinentes, vérifiables, comparables et fiables …

concernant la **durabilité** des activités et de l'organisation de l'entreprise»

CSRD - EFRAG

ESRS | Architecture du « European Sustainability Reporting Standards »

https://www.efrag.org/lab3

Les normes européennes de rapport sur le développement durable (ESRS) ont été publiées sous la forme d'une série d'exposés-sondages qui décrivent les exigences en matière de rapport sur 13 thématiques regroupées comme suit :

- **Transversal** : principes généraux, stratégie, gouvernance, et évaluation de la matérialité…
- **Environnement** : changement climatique, pollution, ressources en eau et ressources marines, biodiversité, utilisation des ressources et économie circulaire…
- **Social** : main-d'œuvre, communautés touchées, consommateurs et les utilisateurs finaux…
- **Gouvernance :** gouvernance, gestion des risques, contrôle interne et conduite des affaires

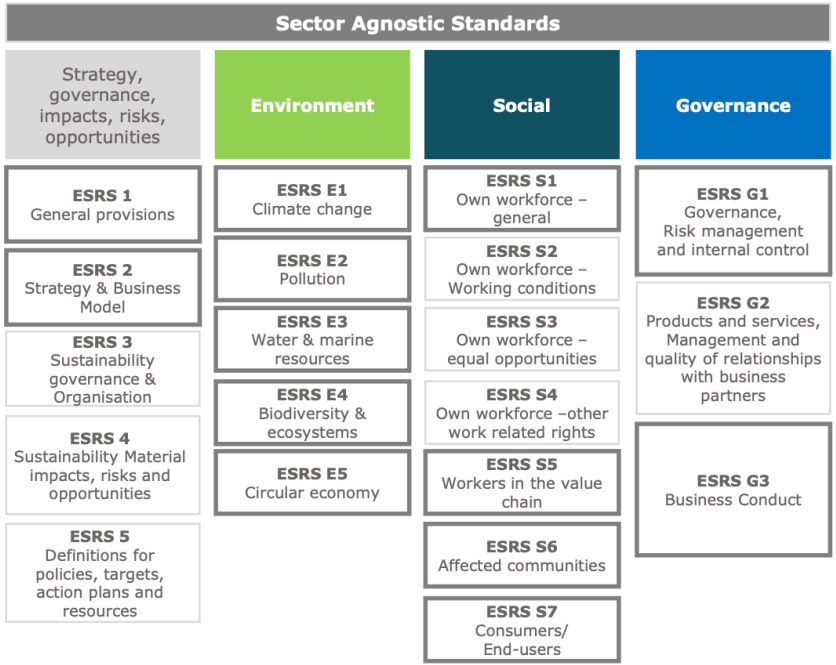

Source : IMPACTplus

CSRD – EXEMPLES DE REPORTINGS

	Current year	Target % achieved	Comparison with previous year
Water withdrawals in thousands m^3			
Water consumption in thousands m^3			
Water discharges in thousands m^3			
Water discharges of material priority substances of concerns in kilograms or tons			
Water recycled or reused in thousands m^3			
Water stored in thousands m^3			

EXEMPLES : LES SCOPES DE CO2

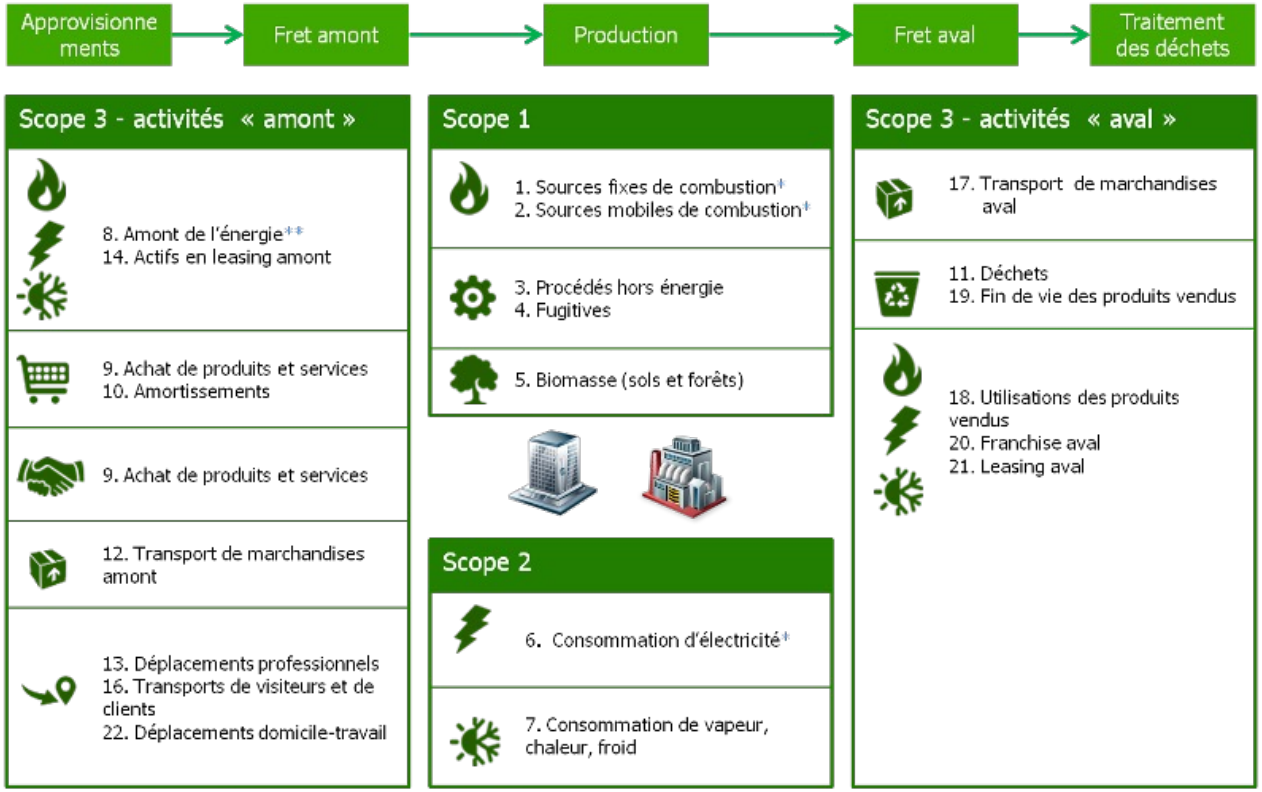

* Utiliser uniquement la part combustion des facteurs d'émissions
** Utiliser uniquement la part amont des facteurs d'émissions

CSRD

Où trouver l'information ?

Websites

Companies

ESG Rating Agencies

European Single Access Point

SFDR : LA TRANSPARENCE SUR LES RISQUES DE DURABILITÉ

Pourquoi?

Accroitre la transparence dans la gestion financière en matière de durabilité afin de
- Empêcher le Greenwashing
- Promouvoir la finance durable

Pour qui?

SFDR: Deux niveaux de transparence
- Pour la société de gestion
- Pour les fonds

Sur quoi?

Les « risques de durabilité »	Les« incidences négatives »	La rémunération et l'ESG
« Un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui s'il survient pourrait avoir une incidence négative importante réelle ou potentielle sur la valeur de l'investissement »	« Impact des investissements sur les facteurs de durabilité cad. les questions environnementales, sociales et de personnel, respect des DH et lutte contre la corruption » Comply or explain si < 500 salariés	« Politique de prise en compte des risques ESG dans la rémunération des gérants et des directeurs de la société de gestion »

SFDR - EXEMPLE

Disclosing ESG policies and information

Les quatre axes de notre ambition RSE ont été identifiés et sont interconnectés. Deux d'entre eux forment le cadre de la banque responsable : **la culture de la responsabilité** et être un **employeur responsable**. Les deux autres axes constituent les moteurs des transformations positives de l'action du Groupe en tant que banque responsable : l'accompagnement de la **transition écologique** et le **développement des territoires**.

Notre vision est que nous sommes entrés dans un **nouveau paradigme**. Le monde de demain se crée aujourd'hui :

1. **Tous les changements doivent s'accélérer** et être opérés le plus rapidement possible en ne laissant personne de côté : les enjeux environnementaux et de décarbonation sont indissociablement liés aux enjeux d'inclusion sous toutes ses formes. La transition sera holistique et non réalisée de façon incrémentale.

2. **En tant qu'entreprise, nous devons opérer un changement d'approche, « d'état d'esprit »**, passer de la banque traditionnelle qui finance et qui conseille à un rôle de conseil pour accompagner nos clients dans une vision intégrant l'ensemble de leurs enjeux – leur marché, leur écosystème, et l'ensemble des facteurs associés – afin d'être en amont de leurs problématiques, au plus près de leur terrain. Nous inventons les nouveaux modèles d'affaire. Et ce que quelles que soient les activités et nos métiers.

3. **Cela nécessite que tout le monde se forme**, que nous aidions nos collaborateurs et nos clients à appréhender et comprendre les enjeux pour être en capacité d'innover au service de nos clients.

4. **Les défis ne pourront être réussis que collectivement**, à travers des coalitions avec nos pairs et dans les secteurs de nos clients afin de participer à l'élaboration de standards communs et partagés, tout en maintenant un dialogue permanent avec nos parties prenantes.

RÉSUMÉ DES CONCEPTS

Risques en matière de durabilité	Un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui s'il survient pourrait avoir une incidence négative importante réelle ou potentielle sur la valeur de l'investissement
Incidences négatives	Impact des investissements sur les facteurs de durabilité cad. les questions environnementales, sociale et de personnel, respect des DH et lutte contre la corruption
Investissements durables	Un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, sans préjudice important à aucun autre des ces objectifs et que les sociétés appliquent des pratiques de bonnes gouvernance

Source: règlementation SFDR

ESG

ET POUR LES BANQUES…

OÙ L'ESG APPARAIT-IL DANS LA CHAINE DE VALEUR DE LA BANQUE?

SOCIETE GENERALE

L'AUTORITÉ BANCAIRE EUROPÉENNE (EBA) ET L'ESG

Un long cheminement…

2019 : The start

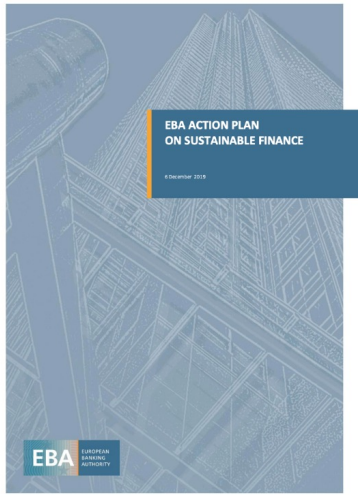

2021: Risque ESG & Taxonomie

2022: ESG & CRR

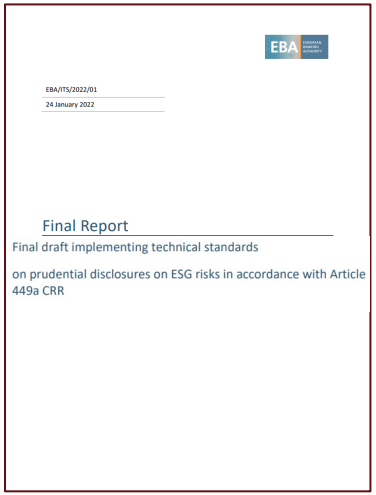

2023: Roadmap

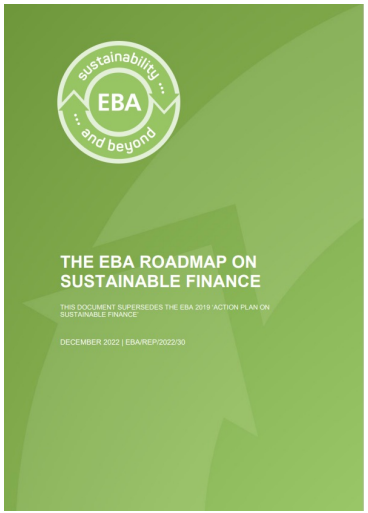

EBA publishes its Report on management and supervision of ESG risks for credit institutions and investment firms | European Banking Authority (europa.eu)
The EBA publishes its roadmap on sustainable finance | European Banking Authority (europa.eu)
EBA advises the Commission on KPIs for transparency on institutions' environmentally sustainable activities, including a green asset ratio | European Banking Authority (europa.eu)

LA « ROADMAP » DE L'EBA

8 domaines pré définis

Figure 2 Key milestones for the EBA's work on sustainable finance

CRR CAPITAL REQUIREMENTS REGULATION (CRD IV)

Qu'est-ce que c'est?

Ce n'est autre que la transposition en droit européen des recommandations formulées par le deuxième Accord de Bâle
Règlementation développée en 2013 et régulièrement mis à jour depuis

3 piliers

I : Exigence minimale de Fonds Propres (ratio de solvabilité)
II : Processus de surveillance prudentielle (notation financière des actifs en interne)
III : Discipline de marché (publication des informations concernant les risques par les banques)

Et l' E - S – G ?

L'objectif

Éviter une nouvelle crise financière et la faillite de banques (Lehman Brothers) ainsi que le risque systémique
Pousser les banques à mesurer de façon très précise les risques de leurs actifs (prêts aux individus, corporate,…)
Rendre plus transparent toutes ces informations pour les régulateurs, les investisseurs et les parties prenantes

EUR-Lex - 32013L0036 - EN - EUR-Lex (europa.eu)

LES 3 PILIERS DE BÂLE

PILIER I

EXIGENCES MINIMALES DE FONDS PROPRES

Risques de marché, crédit et opérationnel… **et bientôt ESG**

Ratio de Solvabilité

CET1
Tier 1
Tier 2

+ Coussin de sécurité…

PILIER II

PROCESSUS DE SURVEILLANCE PRUDENTIELLE

Évaluation du niveau de risques des actifs (prêts aux individus, corporate, Etats…)

des stress tests ESG sont en développement

PILIER III

DISCIPLINE DE MARCHÉ

Diffusion d'informations par les banques relatives à leur solvabilité et aux **risques**

- Publications qualitatives E, S & G
- Quantification des risques de transition
- Quantification des risques physiques
- Quantification des actions d'atténuation (soutien aux contreparties dans la transition vers une économie bas carbone)

L'ESG ET LA CHAINE DE VALEUR DE LA SG

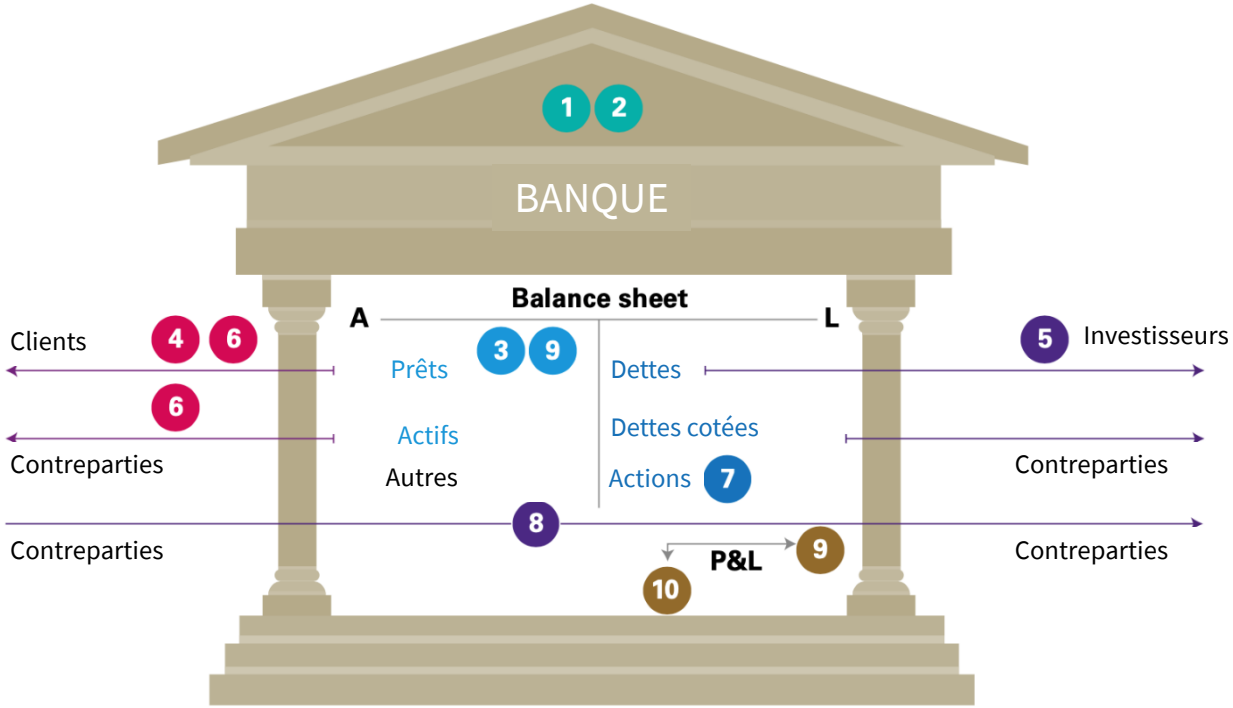

L'ESG ET LA CHAINE DE VALEUR DE LA SG

1. Prise en compte de la durabilité dans la stratégie de l'entreprise et dans la gouvernance et les organes organisationnels
2. Ajustement des produits et des portefeuilles clients
3. Identification et classification des actifs « durables »
4. Développement d'une offre de produits financiers durables aux clients
5. Refinancement avec des instruments financiers durables : green bonds
6. Prise en compte des risques ESG dans la gestion des prix et du risque
7. Inclusion des risques ESG dans le coût du capital
8. Inclusion des critères ESG dans le processus de distribution (MIF II)
9. Reporting des risques ESG et de leur impact aux organes de supervision et aux parties prenantes
10. Gestion des données ESG

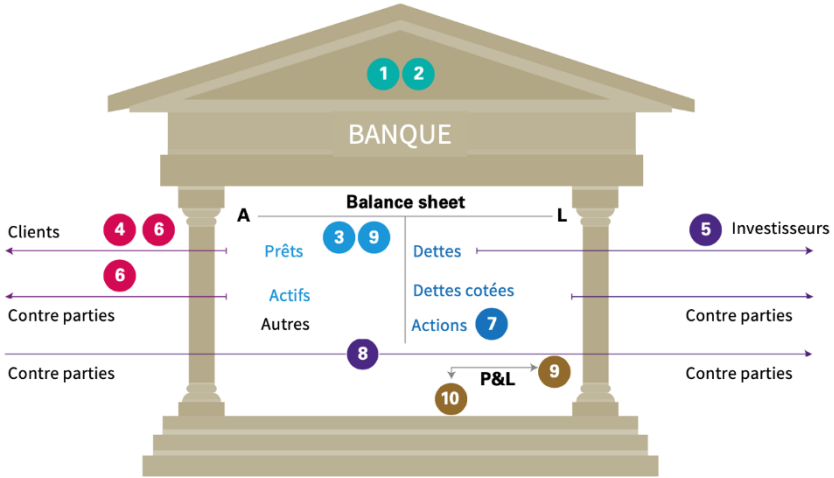

ACCÉLÉRATION DE NOS ENGAGEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

De solides progrès dans notre stratégie ESG

Renforcement de nos ambitions de décarbonation

. Pétrole et gaz *upstream* : -20 % d'exposition d'ici 2025 et -30 % d'émissions du scope 3 d'ici 2030 (par rapport à 2019)

. Intensité de production électrique : 125 g de CO2/KWh d'ici 2030 (-40% vs. 2019)

. Nouveaux objectifs sectoriels en 2023 en ligne avec l'agenda NZBA

Plus de 100 Md EUR déjà atteints

sur l'objectif de 300 Md EUR de financement durable pour 2022-2025

À l'avant-garde sur l'hydrogène, économie en plein essor

. Conseiller financier exclusif des plus grands fonds dédiés à l'hydrogène

. Support aux industries dans leur stratégies sur l'hydrogène sur l'ensemble de la chaîne de valeur

A la pointe des initiatives sur la biodiversité et l'alignement sectoriel pour le climat

Une approche globale pour la préservation de la biodiversité

. Nouveaux engagements dans les secteurs de l'agriculture et de l'exploitation forestière

. Renforcer l'intégration de la biodiversité dans nos activités et accompagner nos clients

. Participer activement à des coalitions et investir dans des start-ups

act4nature · Finance for Biodiversity Pledge · TNFD · ecotree

Animation des initiatives sectorielles

. Membre fondateur de NZBA et des groupes de travail pour l'aviation, l'aluminium et l'acier

. Signataire fondateur des « *Sustainable Steel Principles* »

RECONNAISSANCES EXTERNES

MSCI ESG Research — **AAA** confirmé en 2022 — Top 5% sur 191 banques

S&P Global Ratings — Evaluation ESG '**Strong**' — N°2 au niveau mondial(*)

Sustainable Finance Awards 2022 Global Finance — *Outstanding leadership in transition*

C’EST VOUS
L’AVENIR

SOCIETE
GENERALE